

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 5 décembre 2024 / 3 jounada al thania 1446 - N° 3715 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz  
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

**Le président de la République d'Afrique du Sud entame une visite d'Etat en Algérie**

P.3

ALGÉRIE - AMÉRIQUE LATINE

**M. Boughali reçu par le président du Parlement de l'Amérique latine et des Caraïbes**

P.23

ALGÉRIE - ONU

**Mme Hamlaoui reçoit le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du HCR**

P.23

## 2<sup>e</sup> ÉDITION DES JEUX AFRICAINS MILITAIRES

# Tebboune préside une cérémonie en l'honneur des athlètes militaires médaillés

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Palais du Peuple (Alger), la cérémonie de distinction des élites sportives nationales militaires qui ont participé aux Jeux africains militaires à Abuja (Nigeria). Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi au Palais du Peuple (Alger), une cérémonie de distinction en l'honneur des membres de la délégation sportive militaire, composée d'athlètes et de staffs techniques, ayant participé à la 2<sup>e</sup> édition des Jeux militaires africains à Abuja au Nigeria, suite à leurs remarquables résultats et à leur deuxième position au classement général, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). P.3



## INDUSTRIE

**M. Ghrieb rencontre les responsables des Groupes "GICA", "AGRODIV" et "FERROVIAL"**

P.6

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**MM. Kamel Sidi Said et Mohamed Meziane président une rencontre avec les directeurs des chaînes de télévisions privées accréditées**

P.3

SALON INTERNATIONAL HEALTH-CARE EXPO ET CONFÉRENCES

**120 exposants au rendez-vous à la Safex**

Par Samy Amrane

P.8

## SANTÉ

**Comment avoir une bonne flore intestinale ?**

Pp 12-13

## FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS  
Zeghdoud nouvel entraîneur de l'Olympique Akbou**

P.21



MOHAMMED GUEDDOUCHE  
PRÉSIDENT  
DE L'ASSOCIATION  
A.ASCA NATIONAL

**« Avec l'aide de tout le monde on va y arriver »**

Par F Yanis

P.24

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ  
**Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 19 qx de kif traité via les frontières avec le Maroc (MDN)**

P.2

## 23<sup>e</sup> CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE FONDS DE LA ZAKAT

### Organisation d'une sortie sur le terrain au profit des commerçants d'Alger



L'Office national des wakfs et de la zakat a organisé, hier à Alger, une sortie de sensibilisation sur le terrain au profit des grossistes en pièces détachées à Bab Ezzouar (Alger), dans le cadre de la 23<sup>e</sup> campagne nationale de sensibilisation sur le Fonds de la zakat, indique un communiqué de l'Office.

"Dans le cadre de la 23<sup>e</sup> campagne nationale de sensibilisation sur le Fonds de la zakat et en coordination avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), une sortie de sensibilisation sur le terrain a été organisée au niveau des marchés des grossistes en pièces détachées à Bab Ezzouar", précise le communiqué. Cette opération vise à "sensibiliser les commerçants sur le principe de la zakat et son impact sur l'individu et la société", ajoute le communiqué qui a souligné que cette campagne a été largement accueillie par les commerçants.

## MONOXYDE DE CARBONE

### Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique lance une campagne de sensibilisation nationale ciblant les universités

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'une campagne de sensibilisation nationale sur les dangers du monoxyde de carbone, ciblant les universités algériennes, et ce en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, le Laboratoire national d'essais (LNE) et le groupe Sonelgaz.

Cette campagne qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de sensibilisation intégré, "abordera les risques liés à l'exposition au monoxyde de carbone, un tueur silencieux, en apportant les solutions préventives nécessaires", précise la même source.

## CONSEIL DE LA NATION

### Séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de l'institution parlementaire.

Les questions orales concernent les secteurs de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Travaux publics et des Infrastructures de base, et de la Santé.

## AUTOROUTE EST-OUEST À DJEBAHIA

### Déviation temporaire de la circulation des véhicules poids-lourd (DTP)



La circulation des véhicules poids-lourd sur l'Autoroute Est-Ouest à Bouira, sera déviée temporairement à partir de jeudi, d'Oued Rekham vers la route nationale RN 5 sur sa voie menant vers Alger, en prévision du lancement des travaux d'entretien sur le long de la pente de Djebahia, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics (DTP).

Dans une déclaration à l'APS, le directeur des travaux publics Noureddine Gasmî, a précisé que la circulation sera déviée vers la RN5, d'Oud Rekham jusqu'à Kadiria, où les conducteurs du poids-lourd "peuvent reprendre l'Autoroute le plus normalement".

Le même responsable a expliqué en outre que cette décision a été prise pour permettre le lancement des travaux d'entretien sur le long de la pente autoroutière de Djebahia, qui connaît encore des dégradations sur la chaussée malgré les différentes opérations de réhabilitation menées auparavant.

"Cette déviation est temporaire, et elle se poursuivra jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation", a précisé le DTP, qui a appelé les conducteurs des véhicules poids-lourd à prendre toutes les mesures de prévention nécessaires afin d'assurer une circulation normale sur la RN5 jusqu'à Kadiria.

## ACCIDENT DE LA ROUTE

### Blida : 16 blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Seize (16) personnes ont été blessées mercredi à Blida, dans un accident de la route impliquant trois (3) véhicules, a-t-on appris auprès des services locaux de la Protection civile. L'unité de la Protection civile de Chiffa, appuyée par les unités de Mouzaïa et de Yahiaoui Benmalek, sont intervenues aux environs de 9h39, suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion, suivie du dérapage d'un bus de transport d'étudiants, au niveau de l'échangeur de Chiffa, en direction de Mouzaïa, a-t-on ajouté de même source.

Les 16 blessés ont bénéficié de soins avant leur transport vers la polyclinique de Chiffa et l'hôpital Frantz Fanon, selon la même source.

## Bouira: 6 blessés dans un accident de la route à El Hachimia (Protection civile)

Six personnes ont été blessées mercredi dans un accident de la route survenu au lieu-dit El Djellada, relevant de la commune d'El Hachimia (Sud-Ouest de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 9h45 sur le dédoublement N 8 bis au lieu-dit El Djellada, dans la commune d'El Hachimia, suite au dérapage d'une voiture de transport inter-wilaya (Taxi), selon les détails fournis par un officier de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat.

"Six passagers ont été blessés suite au dérapage de ce véhicule, et ils ont tous été évacués à l'hôpital Mohamed Bouïd de la ville de Bouira pour recevoir les soins nécessaires", a expliqué à la presse l'officier Abdat.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc (MDN)

Des tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 43 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre, indique mercredi un bilan opérationnel du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multi-forme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", relève le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 19 quintaux et 36 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc", ajoute-t-on.

Dans le même contexte, les services de sécurité de l'ANP "ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, à Tlemcen en 2ème Région militaire, 50,212 kilogrammes de Cocaïne, alors que 47483 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 303 individus et saisi 27 véhicules, 311 groupes électrogènes, 148 marteaux piqueurs ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "11 autres individus ont été arrêtés et 8 fusils de chasse, 5 pistolets automatiques, 33600 litres de carburants, ainsi que 59,60 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéulation ont été saisis".

D'autre part, les Gardes-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 545 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 461 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le MDN.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### Sûreté d'Alger: saisie de 3240 comprimés psychotropes à El Harrach

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA) ont arrêté, au cours de la semaine passée, un individu impliqué dans une affaire de trafic de drogue, et saisi 3240 comprimés psychotropes, indique, mercredi, un communiqué des mêmes services.

"Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA), représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Bourouba relevant de la circonscription administrative d'El Harrach, ont arrêté, un individu impliqué dans une affaire de trafic de drogue et saisi 3240 comprimés psychotropes", précise le communiqué. L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, est intervenue suite à l'exploitation d'une information faisant état de mouvements suspects d'un individu dans un quartier à El-Harrach. Les investigations ont permis l'arrestation du suspect et la saisie de 3240 comprimés psychotropes. Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, pour trafic de drogue, conclut le communiqué.

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

### Tebboune préside une cérémonie en l'honneur des athlètes militaires médaillés à la 2<sup>e</sup> édition des Jeux africains militaires

Le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Palais du Peuple (Alger), la cérémonie de distinction des élites sportives nationales militaires qui ont participé aux Jeux africains militaires à Abuja (Nigeria).

Le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi au Palais du Peuple (Alger), une cérémonie de distinction en l'honneur des membres de la délégation sportive militaire, composée d'athlètes et de staffs techniques, ayant participé à la 2<sup>e</sup> édition des Jeux militaires africains à Abuja au Nigéria, suite à leurs remarquables résultats et à leur deuxième position au classement général, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

A son arrivée au Palais du Peuple, le président de la République a été accueilli par le Général d'Armée, M. Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP.

La cérémonie de distinction s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, du président de l'Assemblée populaire nationale, du président de la Cour constitutionnelle, du Premier ministre, des membres du Gouvernement, du Commandant de la Garde Républicaine, des Commandants de Forces et de la Gendarmerie Nationale, du Commandant de la 1<sup>re</sup> Région Militaire, d'officiers généraux de l'ANP et de hauts cadres de l'Etat.

À l'entame, et après l'interprétation de l'hymne national, le Général d'Armée, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue au président de la République, en lui exprimant ses remercie-



ments d'avoir bien voulu présider cette cérémonie.

"Tout d'abord, il m'est agréable de vous adresser en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels militaires et civils de l'ANP, les marques de remerciements et de gratitude les plus sincères pour nous avoir fait l'honneur, aujourd'hui, de présider cette cérémonie, organisée en l'honneur de la délégation militaire, ayant participé à la 2<sup>e</sup> édition des jeux militaires africains à Abuja, au Nigéria", a-t-il affirmé.

Notre délégation militaire, composée de 118 athlètes, dont 108 masculins et 10 féminins, a obtenu d'excellents résultats, en récoltant 96 médailles, dont 53 en or, 22 en argent et 21 en bronze, dans dix disciplines sportives sur vingt. Il s'agit de résultats exceptionnels et inédits, qui ont permis à

notre pays de décrocher la 2<sup>e</sup> place, après le pays organisateur, sur un total de 22 pays en lice", a-t-il ajouté. Le Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a mis en exergue le souci de l'ANP de réunir tous les moyens matériels et les ressources humaines nécessaires au développement du sport militaire, en tant que partie intégrante des programmes de préparation au combat, et ce, dans le cadre de la construction d'une armée professionnelle.

"Je saisir cette heureuse occasion pour souligner qu'au sein de l'ANP, nous considérons le sport, dans sa conception générale, comme une partie intégrante de la préparation au combat des personnels, mais aussi comme une partie intégrante des programmes de formation. Les compétitions sportives,

aussi diverses soient-elles, constituent, en effet, une école qui met le militaire à l'épreuve et lui enseigne les valeurs de l'effort, de l'esprit d'équipe et de l'esprit sportif, nécessaires à l'excellence et à la victoire" a-t-il fait savoir.

"A cet égard, le Haut Commandement de l'ANP a veillé, conformément aux orientations de votre Haute Autorité, à réunir tous les moyens matériels et les ressources humaines nécessaires, pour développer le sport militaire, ce qui a contribué à l'obtention de résultats honorables dans ce domaine aux niveaux continental et international.

Il convient de souligner que les efforts consentis et que nous ne cessions de consentir visent, dans leur ensemble, à construire une armée professionnelle, avec tout ce que cela implique comme préservation de nos valeurs et constantes nationales, inspirées des richesses acquis de notre glorieuse révolution et de notre grande histoire", a-t-il encore dit. Par la suite, le président de la République a supervisé la cérémonie de remise des attestations aux membres des équipes sportives militaires, qui ont obtenu des résultats honorifiques, tant dans les disciplines individuelles que collectives, lors de cette importante manifestation sportive.

Le président de la République a félicité les athlètes médaillés pour cet exploit, en les exhortant à poursuivre les efforts pour honorer l'Algérie aux prochaines compétitions.

À la fin de cette cérémonie, une photo souvenir a été prise avec Monsieur le Président de la République en souvenir de cet événement.

### MM. Kamel Sidi Said et Mohamed Meziane président une rencontre avec les directeurs des chaînes de télévisions privées accréditées

Le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication,

M. Kamel Sidi Said et le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, ont présidé, mardi, une rencontre avec les directeurs des chaînes de télévision privées accréditées, à leur demande, indique un communiqué de la Direction générale de la Communication à la Présidence de la République.

"À la demande des chaînes de télé-

vision privées accréditées, M. Kamel Sidi Said, conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, et M. Mohamed Meziane, ministre de la Communication, ont présidé une rencontre avec les directeurs de ces établissements", lit-on dans le communiqué. "Cette rencontre a porté sur les mécanismes techniques d'adaptation aux nouvelles dispositions

de la loi organique relative à l'in-

formation et de la loi sur l'audiovisuel. Les différents points de vue et préoccupations ont été soulevés afin d'assurer une transition harmonieuse dans l'application de ces textes de loi", ajoute le communiqué.

La rencontre a également vu la participation "de cadres de la Direction générale de la Communication ainsi que des directeurs des institutions et organismes publics dans le domaine de la communication et de l'audiovisuel", selon la même source.

### ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

#### Le président de la République d'Afrique du Sud entame une visite d'Etat en Algérie

Le président de la République d'Afrique du Sud, pays frère, M. Cyril Ramaphosa, entamera, jeudi, une visite d'Etat en Algérie, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique hier un communiqué de la Présidence de la République. "À l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de la République d'Afrique du Sud, pays frère, M. Cyril Ramaphosa, entamera, aujourd'hui, une visite d'Etat en Algérie", lit-on dans le communiqué.

### PARLEMENT

#### APN : présentation d'un projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présenté, mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), un projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques.

Lors d'une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi, Mme Mouloudji a précisé que le texte visait à améliorer la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, en les associant activement à la vie publique et politique.

Relevant que l'Algérie est passée à une approche inclusive, participative et intégrée de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques pour leur permettre d'obtenir de nouveaux acquis, la ministre a souligné que ce projet de loi consacrait l'expression "personnes aux besoins spécifiques" au lieu du terme

"handicapés" et introduisait une grille d'évaluation du handicap comme outil de référence élaboré par les services du ministère de la Santé.

Le texte traite de plusieurs aspects, dont la prévention contre l'handicap, les services de santé, la rééducation fonctionnelle et la réadaptation.

Il comprend de nouvelles dispositions visant à encourager la recherche scientifique en matière de dépistage précoce et de prévention du handicap.

Il améliore également l'accès des personnes aux besoins spécifiques à l'aide sociale et aux diverses aides en nature, en leur fournant des prothèses, des accessoires et une assistance technique, ainsi que des équipements et des appareils adaptés à la nature du handicap, en plus de l'allocation mensuelle.

Le projet de loi prévoit aussi la gratuité des transports ou des tarifs réduits

pour les personnes aux besoins spécifiques. En matière d'éducation, le projet consacre le droit des personnes aux besoins spécifiques à l'enseignement gratuit comme le stipule la Constitution.

Le projet de loi prévoit en outre la consécration d'au moins 1% des postes d'emploi aux travailleurs aux besoins spécifiques.

Le texte prévoit également la création d'un conseil national des personnes aux besoins spécifiques en tant qu'instance consultative auprès du ministre chargé de la solidarité nationale, qui aura à élaborer des études et à formuler des propositions et des recommandations dans le domaine de la protection de cette frange. Il comprend également des dispositions pénales pour la protection de cette frange à travers des peines pour tous les délits à l'encontre des personnes aux besoins spécifiques, notamment

leur exploitation dans la mendicité et les agressions. De son côté, la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle a souligné dans son rapport préliminaire que ce projet était le premier à prévoir une approche inclusive, participative et intégrée pour la prise en charge de cette catégorie.

Les membres de la commission ont salué les nouveaux mécanismes et mesures contribuant à la consécration et à la promotion des droits de cette frange dans le cadre du respect des engagements nationaux et internationaux.

Des députés ont relevé, dans leurs interventions, l'importance que revêt ce projet de loi, plaidant pour une nouvelle approche qui permette de faire des personnes aux besoins spécifiques une catégorie active dans la société.

APS

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Signature d'une convention-cadre entre le ministère de l'Enseignement supérieur et la Bourse d'Algér

Une convention-cadre portant sur le développement de la coopération a été signée, mardi à Alger, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Bourse d'Algér, en présence de recteurs de plusieurs établissements universitaires, de présidents d'incubateurs d'affaires et de centres de développement d'entrepreneuriat.

La convention a été signée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari et le directeur général de la Bourse d'Algér, M. Yazid Benmouhoub.

A cette occasion, M. Baddari a affirmé que cette coopération favorise "l'élán de l'université algérienne innovante et son rôle économique", à travers la contribution de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à "la création de startups et de micro-entreprises innovantes pour générer l'emploi et la richesse".

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan d'action quinquennal du secteur (2024-2029), issu du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui met en avant le rôle de l'université en tant que levier de l'économie innovante et un moteur de l'économie nationale". Ce partenariat entre le ministère et la Bourse d'Algér ouvre de nouvelles perspectives et offre un environnement économique stimulant pour les étudiants entrepreneurs porteurs de projets innovants ainsi que pour les startups et les micro-entreprises.

Il s'agit notamment de transformer leurs capacités intellectuelles en produits commercialisables", et de leur permettre de coter les actions de leurs entreprises sur les marchés financiers, devenant ainsi des hommes d'affaires et des contributeurs actifs à l'économie nationale".

De son côté, M. Benmouhoub a précisé que cette convention prévoit "la formation des étudiants entrepreneurs dont les startups sont hébergées dans les incubateurs des établissements de l'enseignement supérieur afin de les initier au financement via la Bourse".

Elle inclut "l'accompagnement des étudiants porteurs de projets, et l'organisation de séminaires et de journées d'étude sur les techniques boursières au niveau des universités nationales".

Dans le même sillage, l'intervenant a évoqué "la possibilité d'intégrer le secteur bancaire et les fonds d'investissement dans l'accompagnement des étudiants innovants leur permettant de bénéficier des différents moyens de financement", à la lumière de la "dynamique que connaît la bourse actuelle".

Le ministre de l'Enseignement supérieur a distingué Kheireddine Boulefaa, docteur et directeur général de l'entreprise "Moustachir", qui est la première startup cotée en bourse.

Cette entreprise de services, spécialisée dans le domaine de consulting, propose une plateforme numérique mettant en relation des consultants et experts avec des entreprises en quête de solutions et d'expertises dans différents domaines.

## JEUNESSE

### Le CSJ organise un forum sur l'importance des médias dans le renforcement de la sécurité intellectuelle des jeunes

Le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) organise, les 10 et 11 décembre à Alger, le forum des jeunes journalistes, qui sera consacré au rôle des médias dans le renforcement de la sécurité intellectuelle des jeunes, notamment avec l'apparition de nouveaux médias open source et multimédias, indique, mercredi, un communiqué du Conseil. "L'or-

## JUSTICE

### Le travail d'intérêt général au centre d'une journée d'étude à Skikda

Le travail d'intérêt général, en remplacement des courtes peines d'emprisonnement, était au centre d'une journée d'étude organisée, hier, à la Cour de justice de Skikda où les dispositions de la loi n° 09-01 du 25 février 2009 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, ont été expliquées et débattues.

Au cours de cette rencontre encadrée par des magistrats et des cadres de la Cour, en présence de représentants des différents services de sécurité et d'avocats, les participants ont débattu des modifications les plus importantes apportées aux procédures de mise en œuvre de la peine alternative à la privation de liberté.

Le procureur général près la Cour de Skikda, Brahim Boussalem, a précisé, à cet égard, que la législation algérienne a connu "une évolution significative", notamment en matière criminelle, s'agissant en particulier de la possibilité d'épargner la peine d'emprisonnement aux mineurs délinquants pour des raisons objectives, surtout après les amendements apportés à cette loi en 2024, élar-



gissant, ainsi, le champ d'application de cette peine.

Yacine Kellou, président de chambre à la Cour de Skikda, a souligné, quant à lui, que le travail d'intérêt général a été "introduit comme alternative

aux peines privatives de liberté afin de réhabiliter les condamnés en les engageant dans des activités servant l'intérêt général tout en les protégeant contre la récidive", ce qui s'est traduit par les modi-

fications apportées à la loi n° 09-01, notamment en ce qui concerne la protection des mineurs âgés de 16 ans au moins au moment de la commission des faits incriminés.

"Le juge des mineurs peut de la sorte proposer une peine de travail d'intérêt général à la place de la privation de liberté", a-t-il ajouté.

Karim Abdelhafid, juge d'application des peines à la Cour de Skikda, a expliqué les modalités pratiques de mise en œuvre de cette peine alternative, celle-ci remplaçant la peine d'emprisonnement par l'accomplissement, par le condamné, pour une durée de quarante (40) heures à six cents (600) heures sur la base de deux (2) heures pour chaque jour d'emprisonnement, d'un travail d'intérêt général non rémunéré.

## UNIVERSITÉ

### "Le cadre juridique de la presse électronique" au centre d'une conférence à Alger

"Le cadre juridique de la presse électronique, déontologie professionnelle et responsabilité" a été le thème d'une conférence scientifique nationale organisée mercredi à Alger, avec la participation d'enseignants et de chercheurs issus de différents établissements universitaires.

Organisée par la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Algér 3, cette conférence vise à "mettre en lumière les lois sur l'information et à introduire les principales répercussions de l'évolution de la technologie des médias sur la modification des textes de loi régissant la profession".

A cette occasion, la présidente de la

conférence et doyenne de la faculté, Malika Atoui, a expliqué que cette rencontre académique évoque, par l'étude et l'analyse, "les lois régissant la presse électronique, la déontologie professionnelle et la responsabilité de la diffusion dans la presse électronique ainsi que la création de contenu numérique à la lumière du développement technologique et des technologies de l'intelligence artificielle". De leur côté, les participants aux sessions et ateliers de cette conférence ont mis en lumière "les réformes ayant touché le système juridique médiatique en Algérie et les principaux articles de la loi 23-19 relatifs à la presse électronique". Ils ont évoqué "les différents organismes

régulant l'exercice de la presse électronique, telles que l'autorité de régulation de la presse écrite et de la presse électronique". Les intervenants ont souligné l'engagement du législateur algérien en faveur de "la liberté d'exercice de l'activité médiatique dans le cadre des dispositions constitutionnelles, légales et réglementaires en vigueur dans les activités des médias et de la presse électronique". Entre autres les axes examinés durant cette rencontre, "le cadre juridique de la presse électronique en Algérie: responsabilité de la publication en ligne" et "Introduction de quelques modèles internationaux sur les cadres juridiques de la presse électronique".

## ENTREPRENEURIAT

### Oran : Signature de plusieurs accords pour le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'Oran a récemment signé plusieurs accords avec l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, afin de développer l'entrepreneuriat dans le secteur et d'encourager les stagiaires et apprenants à créer leurs propres entreprises, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette direction.

Des conventions ont été signées entre sept établissements de formation et l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, dans le but de créer des centres de développement entrepreneurial au sein des établissements de formation et d'enseignement professionnels.

Ces centres visent à encourager la créa-

tion et le développement de micro-entreprises, a indiqué Bouzid Laïd, chef du service de la formation continue et des partenariats, à l'APS.

Cette initiative contribuera également à "renforcer la politique de formation entrepreneuriale, visant à stimuler l'esprit d'initiative et à encourager les stagiaires et apprenants à créer des entreprises réussies et durables, répondant aux besoins du marché national et participant au développement économique", a ajouté la même source. Les centres de développement entrepreneurial, dans le cadre de ces accords, formeront les porteurs d'idées et de projets afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour créer et gérer une micro-entreprise, en leur fournit-  
nant les meilleures pratiques et ap-

roches dans le domaine de l'entrepreneuriat, selon le responsable.

Ils accompagneront également les porteurs d'idées, les entrepreneurs diplômés des instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle et des instituts d'enseignement professionnel, pour les préparer à créer et gérer des micro-entreprises.

De plus, des activités de sensibilisation seront organisées, en partenariat avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial, pour promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les apprenants.

À l'issue de la période de formation, un "certificat de formation en entrepreneuriat" sera remis aux participants ayant achevé avec succès leur parcours au sein de ces centres, a-t-on fait savoir.

ganisation par le Conseil d'un forum sur l'importance des médias dans le renforcement de la sécurité intellectuelle des jeunes, intervient dans le cadre de l'utilisation massive par cette catégorie des médias numériques en Algérie et des contenus multiples pouvant l'influencer de façon directe ou indirecte", précise la même source. Ces contenus

peuvent "avoir une influence négative sur la jeunesse algérienne et sa capacité d'être une force de proposition et une force motrice du processus de développement national, d'où la nécessité de traiter les effets de ce phénomène et d'analyser ses dimensions, outre l'importance d'évaluer la performance des médias algériens traditionnels et leur ca-

pacité d'immuniser les jeunes et d'influencer leurs choix et comportements".

Il s'agit également d'inciter la jeunesse à "une participation politique, civile et économique positive, à contribuer à la réalisation du développement et à animer l'espace public, au vu des multiples sources d'influence".

## ORAN

**Conversion de trois fermes pilotes en unités dédiées aux cultures stratégiques**

Trois fermes pilotes ont été converties, dans la wilaya d'Oran, en unités de production agricole, dans le cadre du Programme national des cultures stratégiques visant à garantir une sécurité alimentaire durable, a-t-on appris des responsables de la direction des Services agricoles (DSA).

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la décision de restructuration des fermes pilotes à l'échelle nationale en unités agricoles spécialisées dans les cultures stratégiques, a indiqué, à l'APS, Kelthoum Sâada, chargée du suivi de ce dossier au niveau de la DSA.

Ces unités sont chargées de veiller à la mise en œuvre des plans agricoles établis par la Direction générale des fermes pilotes du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, axés principalement sur la culture des céréales, du maïs-grain, des cultures oléagineuses et des légumineuses, a précisé Mme Sâada.

Elle a également souligné que les services de l'agriculture assurent le suivi et l'accompagnement dans divers domaines, notamment la production et la santé végétale.

Il est à noter que la wilaya d'Oran dispose de trois fermes pilotes.

La ferme "Si Miloud" dans la commune d'Oued Tlelat, qui s'étend sur 1.400 hectares, dédiée 450 hectares à la culture de maïs-grain et 900 hectares à celle du colza ou du tournesol



destinés à la production d'huiles, selon les services de la DSA.

La deuxième ferme, "Si Bouazza", située dans la commune d'El Karma, qui couvre une superficie de 405 hectares, compte cultiver, quant à elle, 15 hectares de céréales, 50 hectares de maïs-grain et 70 hectares de cultures oléagineuses, a fait savoir la même

source. Cette ferme est également spécialisée dans l'élevage de chevaux.

La troisième ferme "Abri Cheikh" (124 hectares dans la commune de Bousfer) cible la culture de céréales avec une superficie dédiée de 43 hectares et de légumineuses avec 20 hectares, a-t-on souligné de même source.

## TIARET

**550 millions DA pour l'équipement des établissements scolaires**

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tiaret a bénéficié d'une enveloppe de 550 millions de dinars destinée à l'équipement des établissements scolaires, a déclaré, mercredi, le Secrétaire général de la wilaya, Rabah Mourad Yezza.

Lors de l'ouverture de la conférence régionale sur l'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'éducation nationale, M. Yezza a précisé que cette opération d'équipement,

programmée pour l'année en cours, sera mise en œuvre dès la sélection des fournisseurs par la commission des marchés de la wilaya.

Il a souligné que cette initiative reflète les efforts de l'Etat pour améliorer le secteur, mentionnant également la réalisation de projets d'une valeur de 3 milliards de dinars pour la réhabilitation des écoles primaires, en plus de la mise en service de nombreuses nou-

velles structures éducatives depuis le début de l'année scolaire.

De son côté, le directeur de l'Education, Salah Bendada, a indiqué que l'adoption de la numérisation s'aligne sur les orientations du ministère de tutelle, citant en exemple le récent concours de recrutement, qui a permis de traiter 12.000 dossiers en ligne, ainsi que la numérisation des inscriptions des élèves, des mutations des ensei-

gnants et des interactions avec d'autres institutions.

La conférence réunit les acteurs du système éducatif des trois cycles d'enseignement, ainsi que des représentants des syndicats, des associations de parents d'élèves et des partenaires du secteur. Des rapports seront présentés, à travers plusieurs ateliers, et déboucheront sur des propositions allant dans le sens de l'amélioration du système de numérisation.

## MASCARA

**Les établissements scolaires totalement numérisés**

Le taux de numérisation des établissements scolaires dans la wilaya de Mascara a atteint 100 %, a annoncé, mercredi, le directeur local de l'Education, Farid Mirouh. M. Mirouh a précisé à l'APS, en marge d'une conférence régionale sur l'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'éducation nationale, que la numérisation complète des établissements éducatifs a permis d'assurer une gestion "efficace et rigoureuse" de ces structures, tout en allégeant les tâches administratives des directeurs, grâce à l'élimination des documents en papier et au recours exclusif à la gestion numé-

rique des parcours administratifs et pédagogiques. Il a également fait part de la gestion numérique mise en œuvre au niveau de la direction de l'Education, permettant le suivi des projets en cours, la gestion des carrières des employés, les inscriptions des enseignants et des élèves, ainsi que l'organisation et l'évaluation des examens. La conférence de deux jours organisée par la direction du secteur, avec la participation de la communauté éducative et des partenaires sociaux, comprend quatre ateliers portant sur les thèmes suivants : "Difficultés rencontrées dans les opérations numé-

sées, solutions préconisées et éventuelles améliorations", "Nouvelles opérations de numérisation par ordre de priorité", "Sécurité informatique et protection des données personnelles", et "Publicité, sensibilisation et planification temporelle des opérations", ont indiqué les organisateurs.

Cette conférence régionale se tient en préparation à la conférence régionale sur l'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'éducation nationale, prévue à Oran les 22 et 23 décembre en cours, et qui sera suivie par une conférence nationale sera organisée à Alger, selon la même source.

## TÉBESSA

**Une superficie de 54 hectares consacrée à la culture de pommes de terre d'arrière-saison**

Une superficie de 54 hectares sera consacrée, dans la wilaya de Tébessa, à la culture de pommes de terre d'arrière-saison au titre de la campagne agricole 2024-2025, a indiqué, mercredi, le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique à la direction des services agricoles (DSA), Ramzi Bouaziz.

La culture des pommes de terre d'ar-

rière-saison, interrompue pendant plusieurs années à cause

de contraintes climatiques, reprendra sur 54 hectares répartis, principalement, sur les communes d'El Ma Labiodh et d'El Houdjbat, a ajouté le même responsable dans une déclaration à l'APS. Les services de la DSA œuvreront, dans le cadre de la relance de cette expérience, à accompagner les

agriculteurs sur le terrain à travers un encadrement technique et la fourniture d'engrais et de moyens d'irrigation, a ajouté M. Bouaziz, rappelant la réussite de la production de pommes de terre d'arrière-saison lors de la saison agricole 2023-2024.

Au début du mois de novembre, avec la fin de la campagne de récolte de pommes de terre de saison, près de 1,6

million de quintaux de ce tubercule de grande consommation ont été produits, contribuant à la stabilité de son prix, a encore indiqué le même responsable, rappelant que la wilaya de Tébessa s'est classée deuxième à l'échelle nationale (après la wilaya de Laghouat) en termes de production et de superficie cultivée (3.708 hectares).

APS

## CONSTANTINE

**Raccordement de 110 exploitations agricoles au réseau électrique**

Un total de 110 exploitations ont été raccordées au réseau d'électricité, dans la wilaya de Constantine, depuis le début de la mise en œuvre du programme de raccordement des exploitations agricoles en cette énergie, a-t-on appris mercredi auprès des services locaux de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali Mendjeli a raccordé le plus grand nombre d'exploitations agricoles, soit 80 exploitations, a indiqué, à l'APS, son directeur, Tahar Bezghoud, précisant que 29 exploitations ont été recensées dans la commune de Benbadis, El Khroub (20), Ain Abid (13), Ouled Rahmoune (11) et 7 à Ain Smara.

Nécessitant une enveloppe financière dépassant 246 millions DA, ces opérations ont permis l'installation d'un réseau de 51,27 km de moyenne et basse tension, a-t-il ajouté.

Le reste des exploitations, soit une trentaine, est situé dans les communes relevant de la direction de distribution de l'électricité et du gaz du chef-lieu de wilaya, à l'instar de Beni H'midene, de Hamma Bouziane et d'Ibi Ziad, a expliqué, pour sa part, le chef du service de communication au sein de cette direction, Karim Boudoula, soulignant que la réalisation de ces opérations, ayant mobilisé une enveloppe financière de 67,5 millions DA, a nécessité l'installation d'un réseau électrique d'une longueur de 13,05 km.

Selon les responsables, ce programme s'inscrit dans le cadre de l'exécution des décisions des hautes autorités pays visant le développement du secteur agricole.

## EL TARF

**73 projets financés depuis début 2024 dans le cadre du dispositif de l'ANGEM**

Pas moins de 73 projets ont bénéficié de financement depuis début 2024 dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), apprend-on mardi de l'antenne locale de cette agence.

Selon le chargé de communication au niveau de cette antenne, Raouf Drissi, l'opération a concerné le financement de projets au titre de la formule des prêts non-rémunérés d'acquisition de matières premières pour les activités artisanales des femmes rurales et famille productives ainsi que de la formule tripartite destinée aux activités des bureaux d'études, des cliniques médicales et certains projets innovants.

La même source a porté l'accent sur l'importance du dispositif ANGEM pour l'accompagnement des porteurs de projets de création de micro-entreprises dans divers secteurs liés au développement et à la création d'emplois, notamment dans les zones rurales de cette région frontalière.

Dans le cadre de la diffusion de la culture entrepreneurielle dans les milieux de jeunes, l'antenne de l'ANGEM organise des journées d'information dans les zones reculées pour présenter le dispositif ANGEM et ses avantages, a-t-on indiqué.

M. Drissi a mis en exergue dans ce contexte l'importance de l'assurance du matériel et des équipements contre les divers risques par les bénéficiaires du financement ANGEM pour garantir la pérennité de leurs activités.

## ENERGIE

## Adrar : Sonelgaz veille à assurer un accompagnement énergétique efficace aux exploitations agricoles et projets industriels (Adjal)

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé, mardi à Adrar, que ses services veillent à approvisionner les exploitations agricoles et les projets industriels de la région en électricité et en gaz, en sus des habitants des zones reculées.

Lors d'une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya pour s'enquérir des projets d'électrification des grandes exploitations agricoles dans la wilaya, M. Adjal a réitéré l'engagement du groupe à accompagner ces exploitations en termes d'énergie, en vue d'améliorer leur performance économique.

Supervisant l'opération de raccordement d'une exploitation agricole relevant du Groupe public Agro-Industries (AGRODIV), dans la commune de Tamentit (à l'Est de la wilaya), le Pdg a précisé que les services de Sonelgaz avaient raccordé plus de 5.000 exploitations agricoles au réseau électrique, en attendant le raccordement de 2.500 autres, en vue d'atteindre près de 8.000 exploitations

raccordées au niveau de la wilaya, affirmant la disponibilité de l'électricité en quantités suffisantes pour alimenter les opérateurs, en application des orientations de Hautes autorités du pays.

M. Adjal a reçu des explications détaillées sur les projets de raccordement électrique des grandes exploitations agricoles relevant des groupes AGRODIV, SONATRACH et COSIDER dans la wilaya d'Adrar, dont le taux d'avancement global a dépassé 80%.

Lors de cette visite, le PDG de Sonelgaz a supervisé les travaux de raccordement de l'exploitation agricole Dunaysir, fruit d'un partenariat algéro-turc, où le rythme soutenu des travaux d'électrification de cette exploitation a

été salué, notamment par le partenaire turc qui n'a rencontré aucune difficulté pour l'entrée en service et en production de l'exploitation. M. Adjal s'est également enquis des travaux de raccordement à l'électricité du projet intégré algéro-qatari "Baladna" pour la production du lait en poudre dans la commune de Timokten, le plus grand projet agricole en Algérie (à l'est de la wilaya), où une centrale électrique à turbine à gaz mobile est en cours de réalisation. Cette opération à laquelle ont contribué les différentes filiales de Sonelgaz permettra de garantir un accompagnement énergétique efficace à ce projet stratégique. Dans ce cadre, le PDG de Sonelgaz a précisé que cette opération avait été au centre des tra-

vaux d'une réunion tenue, début octobre dernier, au siège du ministère de l'Energie et des Mines et des Energies renouvelables, lors de laquelle ont été rappelées les instructions des Hautes autorités du pays sur la nécessité de raccorder ce projet prometteur et important au réseau d'électricité. M. Adjal poursuit, mercredi, sa visite d'inspection dans cette wilaya, pour procéder à la pose de la première pierre de projets énergétiques et à la mise en service d'autres projets relatifs aux opérations de raccordement au gaz et à l'électricité, outre l'inspection de structures de services relevant du groupe. Il clôturera sa visite dans la wilaya par une séance de travail avec les cadres du groupe dans la wilaya.

## INDUSTRIE

## M. Ghrieb rencontre les responsables des Groupes "GICA", "AGRODIV" et "FERROVIAL"

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a tenu mardi à Alger, des séances de travail avec le Groupe public "AGRODIV", spécialisé en Agro-Industries, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), et l'Entreprise nationale de constructions de matériaux et équipements ferroviaires (FERROVIAL), a indiqué un communiqué du ministère. Lors de ces réunions, les dernières d'une série de rencontres d'évaluation des groupes industriels et organismes sous tutelle, M. Ghrieb a évoqué les orientations générales du secteur industriel conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relever la contribution du secteur industriel au Produit intérieur brut (PIB). La situation actuelle et les projets futurs de chaque Groupe, ainsi que les obstacles auxquels ils se heurtent, ont été également évoqués lors de cette réunion. Selon les données présentées, le groupe GICA a réalisé des résultats "très encourageants", dans la production du ciment, contribuant significativement à la couverture des besoins nationaux, et s'est lancé en 2018 dans l'exportation.

Il a aussi lancé de nouveaux projets, dont la fabrication d'un chargeur de navires (Shiploader), la réalisation de cinq (5) de dépôts de proximité dédiés au stockage des céréales, autre ceux relevant des biens saisis dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption, en vertu de décisions judiciaires définitives, dont deux cimenteries à Adrar et Djelfa et six (6) briqueteries.

Le groupe a également présenté ses réalisations concernant l'exportation du ciment et du clinker, exposant les obstacles qui entravent la réalisation de résultats meilleurs dans ce domaine.

Le ministre a souligné, à cet égard,

que l'édit groupe bénéficiait de l'accompagnement de son département ministériel, en vue de lever les obstacles, et faciliter les opérations d'exportation, en coordination avec les services compétents.

À son tour, "Agrodiv" a présenté les résultats de son activité, mettant en avant les nouveaux projets lancés, dont 14 projets entreront en service d'ici fin 2025, selon la même source.

La capacité de production annuelle actuelle du complexe "Agrodiv" est estimée à 8,5 millions de quintaux de semoule, 12,5 millions de quintaux de farine, 520 000 quintaux de pâtes alimentaires, 200 000 quintaux par an de couscous, 114 000 tonnes par an d'huile de table, 3 800 tonnes par an d'huile d'olive et 410 000 tonnes de jus de fruits et de conserves, distribués dans toutes les régions du pays.

A cet égard, M. Ghrieb a souligné l'importance de la coordination entre le complexe et les centres de recherche pour développer de nouveaux produits, appelant le groupe "Agrodiv" à diversifier ses produits, notamment dans matière de pâtes.

Il a également mis en évidence le rôle du groupe dans la distribution des produits alimentaires de base dans les régions du sud et les régions éloignées, selon le communiqué.

Concernant l'entreprise "Ferrovial" et sa filiale, la Compagnie industrielle des transports algériens "CITAL", l'ingénierie inverse a constitué l'essentiel des discussions, compte tenu des réalisations de "CITAL" dans ce domaine.

Le développement du concept de l'industrie 4.0 a également été l'un des points abordés, "CITAL" étant considéré comme un pionnier dans ce domaine au niveau national.

L'entreprise s'appuie, dans sa gestion, sur un système d'information dynamique et efficace à travers plusieurs applications facilitant la communica-

tion entre les employés de l'entreprise, entre l'entreprise et ses fournisseurs et clients, conclut le communiqué.

## CNESE Lancement d'une étude prospective sur l'économie nationale à l'horizon 2062

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a entamé l'élaboration d'une étude prospective à l'horizon 2062, visant à identifier les grands défis auxquels fait face l'économie nationale, ainsi que les mécanismes de croissance socio-économique, a indiqué, mardi, la présidente du CNESE, Rabéa Kharfi. Lors d'une séance devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN, présidée par Mohamed Henouni, président de ladite Commission, Mme Kharfi a précisé que cette étude a pour objectif de "jeter les bases d'un Etat fort, capable de relever les mutations futures à l'horizon 2062, soit un siècle après l'indépendance de l'Algérie".

Lors de sa présentation, Mme Kharfi a souligné le rôle du CNESE dans la mise en œuvre de la politique de développement économique national et la coordination entre différentes institutions pour accompagner les évolutions économiques mondiales.

Le CNESE œuvre à assurer un cadre de concertation nationale autour des politiques de développement, à renforcer le dialogue permanent entre les partenaires économiques et sociaux et à évaluer les questions nationales à caractère économique, social et environnemental tout en proposant des recommandations au gouvernement, a-t-elle ajouté.

Le CNESE se veut également "une institution consultative privilégiée dans le processus décisionnel, reconnu pour sa capacité à produire des rapports et des études stratégiques d'une grande qualité et précision". Ces rapports, commandés directement par les pou-

## AGRICULTURE

## Plan triennal pour atteindre 3 millions d'hectares de surfaces irriguées d'ici 2028 (Cherfa)

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, mardi soir dans la wilaya d'El-Menia, qu'un plan triennal avait été élaboré en vue d'atteindre 3 millions d'hectares de surfaces irriguées d'ici 2028. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El-Menia, M. Cherfa a expliqué que "l'extension des surfaces irriguées, notamment au Sud du pays, est désormais un impératif en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le secteur agricole", précisant qu'un "travail est en cours pour augmenter les capacités de production, à travers l'extension de ces surfaces ayant atteint 1,1 million d'hectares (250.000 hectares par an), en application de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Ce plan triennal est entré en vigueur au cours de la saison agricole actuelle pour atteindre les objectifs fixés pour réaliser l'autosuffisance et contribuer à porter le produit brut intérieur (PIB) à 400 mds USD, a ajouté le ministre, notant que le secteur agricole a réalisé, au titre de la dernière saison, une production s'élevant à 15% du PIB. "Les installations de stockage dont les travaux de réalisation ont été récemment lancés à travers le territoire national, témoignent, en effet, de la volonté de l'Etat de développer le secteur, notamment en matière de production des céréales et des semences.

Ces projets renforcent les capacités de stockage, particulièrement dans les wilayas du Sud, qui ont enregistré une production importante dans les cultures stratégiques", a-t-il fait savoir. Lors de sa visite, M. Cherfa a inspecté le projet de réalisation de deux (2) centres de proximité de stockage des céréales dans la commune d'El-Menia, où il a souligné la nécessité de respecter toutes les normes en vigueur pour la réalisation de ces centres, et de les réceptionner avant le début de la campagne de récolte au titre de la saison agricole en cours. Le ministre a également pris connaissance des résultats encourageants de la culture du tournesol dans une exploitation pilote appartenant à un investisseur privé, s'étendant sur une superficie de 50 hectares, où il a souligné la nécessité d'élargir les surfaces dédiées à cette filière, lors de la prochaine saison, dans le cadre de promotion du produit national issu de l'agriculture de transformation, tels que les cultures oléagineuses et sucrières, et les légumineuses.

## PÉTROLE

### Le Brent se rapproche des 74 dollars

Les cours du pétrole sont stables mercredi, conservant leurs gains de la veille, avant la réunion jeudi de l'Opep+ pour décider de la stratégie de production pour les mois à venir.

Les prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prend 0,24% à 73,80 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagne 0,16%, à 70,05 dollars.

Les cours du pétrole ont pris près de 2,5% mardi, aidés, essentiellement, par le regain de tensions au Moyen-Orient. La réunion jeudi de l'Opep+, qui doit décider de sa politique de production dans les mois à venir, est également très attendue par le marché.



## ECONOMIE MONDIALE

### L'OCDE relève sa prévision de croissance à 3,3% en 2025



L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a révisé en hausse sa prévision de croissance mondiale en 2025 à 3,3% contre 3,2% précédemment, et maintenu inchangée sa prévision pour 2024 à 3,2%, dans son dernier rapport publié mercredi.

Dans son rapport consacré aux perspectives économiques, l'OCDE a souligné que "l'économie mondiale a

fait preuve d'une résilience remarquable, malgré les chocs majeurs auxquels elle a été soumise, parmi lesquels une pandémie et une crise énergétique".

Selon l'OCDE, la croissance mondiale devrait continuer à s'afficher stable, à 3,2% cette année puis 3,3% l'an prochain (soit une hausse de 0,1 point par rapport aux dernières prévisions de l'institution pour 2025 publiées en septembre) et

3,3% en 2026. Dans ce contexte, l'OCDE prévoit qu'en 2024 et 2025, l'Asie devrait encore être à l'origine de l'essentiel de la croissance mondiale, au sein de laquelle la part de la Chine devrait continuer d'augmenter. Les Etats-Unis devraient enregistrer une croissance de 2,8% en 2024, de 2,4% en 2025 et de 2,1% en 2026. Dans la zone euro, la croissance du PIB devrait passer de 0,8% en 2024 à 1,3% en 2025 et à

1,5% en 2026. L'inflation globale est revenue aux objectifs fixés par les banques centrales dans deux tiers environ des économies avancées et trois cinquièmes des économies émergentes étudiées, d'après le rapport, qui souligne que d'ici la fin de 2025 ou au début de 2026, l'inflation devrait revenir à ses objectifs dans près de la totalité des grandes économies. Ces perspectives sont néanmoins encore exposées à d'importants risques de divergence à la baisse et d'incertitudes considérables, averti l'OCDE. Plus précisément, "une montée des risques est observée, liés à l'intensification des tensions commerciales et du protectionnisme, à une possible escalade des conflits géopolitiques et aux défis auxquels font face les politiques budgétaires dans certains pays".

## BRÉSIL

### Croissance de 0,9% au 3e trimestre 2024

Le Brésil a enregistré une croissance de 0,9% au troisième trimestre 2024, légèrement supérieure aux attentes, en raison notamment d'une hausse de la consommation des ménages, selon les données officielles publiées mardi. Le Produit intérieur brut (PIB) n'a pas autant progressé qu'au premier (+1,1%) et au deuxième trimestres (+1,4%), mais le résultat est au-dessus de la médiane des prévisions des institutions financières consultées par le quotidien économique Valor

(+0,8%). Ces chiffres publiés par l'institut brésilien de statistiques IBGE confirment le rebond cette année par rapport au deuxième trimestre 2023. La progression du PIB s'élève à 4% par rapport au troisième trimestre de l'année dernière. La croissance brésilienne de juillet à septembre a été tirée par les services (+0,9%) et l'industrie (0,6%), qui ont compensé un nouveau recul de l'agriculture (-0,9%), confronté cet année à des événements climatiques comme la sécheresse dans de nombreuses régions et de terribles inondations en avril et en mai dans le Sud du pays.

La consommation des ménages a augmenté de 1,5%, tandis que le taux de chômage a atteint son plus bas niveau depuis 2012 sur la période allant d'août à octobre (6,2%). Les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) tablent sur une croissance économique de 3% au Brésil en 2024, contre une moyenne de 2,1% pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

## MARCHÉS BOURSIERS

### La Bourse de Paris attend de connaître le sort du gouvernement Barnier

La Bourse de Paris a grappillé 0,26% mardi, attentiste à la veille du vote de motions de censure déposées par la gauche et l'extrême droite qui peuvent faire tomber le gouvernement

du Premier ministre Michel Barnier.

L'indice vedette CAC 40 a gagné 18,53 points et a terminé à 7.255,42 points. La veille, l'indice vedette a fait du surplace, ne gagnant que 1,78

point, au terme d'une séance en dents de scie.

Le débat suivi d'un vote sur les motions de censure déposées par la gauche et l'extrême droite contre le gouvernement de Michel Bar-

nier débuttera mercredi à 16H00. La censure est déjà réclamée par 325 députés, largement plus que les 288 nécessaires pour faire tomber le Premier ministre et son équipe.

## MARCHÉS EN ASIE

### Les semiconducteurs s'enflèvent face aux restrictions américaines

Les titres liés aux semiconducteurs grimpent fortement mardi dans les échanges asiatiques, après les exemptions ménagées par les Etats-Unis dans leurs restrictions visant l'exportation de puces vers la Chine, tandis que le yen reprenait son souffle après un vif sursaut de la veille.

Les Etats-Unis ont restreint encore l'exportation vers la Chine de semi-conducteurs et équipements pour les fabriquer --même si la portée de cette annonce était amoindrie à un mois du départ du président Joe Biden.

Des contrôles pour l'exportation viseront notamment 24 types d'équipements de fabrication de puces.

Pour autant, des exceptions pour des entreprises d'alliés-clés comme le Japon et les Pays-Bas sont prévues, et le fabricant chinois de puces électriques n'est pas inclus dans la liste américaine qui établit des restrictions à l'exportation pour 140 entreprises de Chine.

Autant de signaux qui ont rassuré les investisseurs et fait fortement grimper les titres de firmes liées au secteur sur les Bourses asiatiques --hors Chine.

Vers 02H30 GMT à Tokyo, Tokyo Electron --épargné par Washington-- bondissait de 4,01%, ainsi que ses compatriotes Screen Holdings de 5,22% et Advantest de 3,53%.

A Séoul, SK Hynix gagnait 1,89%, et à Taipei, le mastodonte des puces avancées TSMC s'envolait de 5,27%.

Les places chinoises ne reculaient que légèrement malgré le durcissement de ton de Washington sur les semiconducteurs, dans un marché ayant anticipé de telles annonces et dans l'attente d'actions de Pékin pour continuer à muscler l'industrie locale des puces.

Vers 03H00 GMT, l'indice Hang Seng à la Bourse de Hong Kong cédait 0,34% à 19.483,40 points.

L'indice composite de Shanghai perdait 0,14% à 3.359,26 points et celui de Shenzhen 0,34% à 2.044,17 points.

Les marchés chinois restaient relativement solides après la publication ce week-end de chiffres montrant une progression de l'activité manufacturière dans le pays en novembre, pour le deuxième mois consécutif.

"A mesure que les politiques (de relance économique entreprises par Pékin) font effet, l'expansion manufacturière pourrait bien accélérer, et potentiellement profiter aux indices boursiers à Hong Kong comme en Chine continentale", soulignaient des experts de Hang Seng Bank.

Certains titres hongkongais sont par ailleurs soutenus par la reprise par la ville voisine de Shenzhen de l'émission de visas à multiples entrées pour ses résidents se rendant à Hong Kong, ajoutaient-il, ce qui devrait "doper la consommation" dans l'ex-colonie britannique. La devise nippone se repliait à nouveau franchement face à un billet vert revigoré: vers 03H00 GMT, il cédait 0,25% à 149,97 yens pour un dollar.

Le yen avait brièvement bondi lundi à la suite de déclarations du gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Kazuo Ueda renforçant la probabilité d'une hausse des taux directeurs de son institution en décembre.

Mais il s'est incliné à nouveau face au renforcement affirmé du dollar, monnaie refuge face aux incertitudes politiques entretenues par les menaces douanières du président élu américain Donald Trump et le scénario d'une chute du gouvernement français, selon les analystes de MUFG.

Al'inverse, la Bourse de Tokyo profitait de cet affaiblissement du yen, qui profite aux entreprises exportatrices: à la fin des échanges matinaux, l'indice vedette Nikkei prenait 1,73% à 39.180,06 points et l'indice élargi Topix 1,29% à 2.749,74 points. Les grands groupes exportateurs grimpent, à l'image de Hitachi (+1,29%) et de Toyota (+1,28%). Les cours du pétrole reculaient légèrement dans un marché atone, toujours tirailés entre la crainte de voir l'alliance Opep+ augmenter sa production d'or noir et les bons indicateurs manufacturiers chinois pouvant présager une demande accrue. Vers 03H00 GMT, le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) cédait 0,19% à 67,97 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,09% à 71,74 dollars.

APS

## SALON INTERNATIONAL HEALTHCARE EXPO ET CONFÉRENCES 120 exposants au rendez-vous à la Safex

Par Samy Amrane

Le Salon Healthcare Expo et Conférences 2024 ouvrira ses portes aujourd'hui, jeudi, à la Safex d'Algérie pour une durée de trois afin de permettre aux visiteurs et professionnels dans le domaine de découvrir les nouveautés dans les soins de santé et des équipements médicaux. C'est l'objectif d'ailleurs de cette rencontre qui regroupera pas moins de 120 exposants, 130 conférences et ateliers et 360 représentants de marques. Cette édition est une occasion unique pour les participants de découvrir les dernières avancées en matière de technologies médicales, de services de santé, dans un cadre d'échange fructueux, a confié Chabane Bourissa, chargé de communication de cet événement. Selon notre interlocuteur, Le thème principal de cette troisième édition du Salon international de la santé Healthcare Expo et Conférences 2024 est "Les cancers, aspects évolutifs et thérapeutiques".

Dans cette optique, les conférences traiteront la cancérologie dans toutes les spécialités, aussi bien chez l'adulte que chez l'enfant, en matière de diagnostic et de thérapeutiques, ainsi que les nouvelles approches de prises en charge psychologiques. L'exposition des appareils médicaux couvrira un large éventail d'instruments essentiels à la pratique clinique, notamment les dispositifs de surveillance, les équipements de réanimation.

Ces technologies sont cruciales pour fournir des soins de qualité, rapides et sûrs, tout en répondant aux normes les plus strictes en matière de sécurité des patients, ajoute-t-il. Par ailleurs, notons que Mohamed Ziad, directeur du Salon Healthcare Expo et Conférences 2024, a déclaré, lors de sa conférence de presse, tenue, la semaine dernière, à Algérie, que, sur le plan des appareils médicaux et instrumentation, l'exposition des appareils médicaux couvrira un large éventail d'instruments essentiels à la pratique clinique, notamment les dispositifs de surveillance, les équipements de réanimation. Ces technologies sont cruciales pour fournir des soins de qualité, rapides et sûrs, tout en répondant aux normes les plus strictes en matière de sécurité des patients.

Dans le volet mobilier hospitalier, les professionnels présenteront des équipements ergonomiques et fonctionnels destinés à améliorer l'accueil et le confort des patients, tout en optimisant l'efficacité des soins. De la literie médicale aux équipements de transport, ces solutions visent à répondre aux besoins des établissements de santé en termes de sécurité, d'hygiène et de confort, a-t-il expliqué avant d'ajouter que des conférences seront animées par des scientifiques sur les différents sujets ayant trait, notamment au cancer puisque le sujet principal de cet événement est «Les cancers, aspects évolutifs et thérapeutiques». Notons que ce salon se poursuivra aussi les 6 et 7 décembre en cours. Un autre Salon, L'Algérien Dental Expo ADEX, dédié dentaire, est organisé aussi durant la même période.

S.A.

## MILA Production prévisionnelle de plus de 1,257 millions litres d'huile d'olive

La direction des services agricoles (DSA) de Mila prévoit la production de pas moins de 1.257.500 litres d'huile d'olive au titre de la campagne de récolte 2024-2025, a indiqué mardi le chef du service de régulation et de la production et de soutien technique de cette direction, Mohamed Bengouitene.

La production d'olive de cette saison sera récoltée sur 10.355 hectares sur un total de 11.769 hectares de vergers oléicoles de la wilaya, a précisé le même responsable dans les explications données à l'occasion du lancement de la campagne de récolte et de trituration des olives depuis une exploitation oléicole privée dans la commune de Sidi Merouane. Selon les mêmes explications, l'actuelle campagne devra permettre la production de 112.662 quintaux d'olives dont 100.000 seront dirigés vers l'extraction de l'huile dont la production est appelée à atteindre 1.257.500 litres.

La superficie des terres productrices a connu cette saison une augmentation passant à 10.355 hectares contre 9.933 hectares lors de la saison précédente 2022-2023 qui avait connu une production de 86.156 quintaux d'olives et 1.206.200 litres d'huile, a souligné le même cadre. La trituration des olives est assurée dans la wilaya de Mila par 43 huileries dont 13 modernes réparties sur plusieurs communes, a-t-on indiqué.

## MONOXYDE DE CARBONE Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique lance une campagne de sensibilisation nationale ciblant les universités

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'une campagne de sensibilisation nationale sur les dangers du monoxyde de carbone, ciblant les universités algériennes, et ce en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, le Laboratoire national d'essais (LNE) et le groupe Sonelgaz.

Cette campagne qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de sensibilisation intégré, abordera les risques liés à l'exposition au monoxyde de carbone, un tueur silencieux, en apportant les solutions préventives nécessaires", précise la même source.

Cette campagne est organisée par la Direction de développement technologique de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), en collaboration avec la Direction générale de la Protection



civile, le LNE et le groupe Sonelgaz, avec la participation de plusieurs centres de recherche nationaux, à savoir le Centre de développement des tech-

nologies avancées (CDTA), le Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC), et le Centre de recherche en

technologies des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE).

Des conférences scientifiques animées par des experts dans le domaine sont prévues, ainsi que des ateliers interactifs visant à expliquer aux étudiants et aux enseignants le fonctionnement des dispositifs de détection du gaz. Le programme de la campagne prévoit également, des expositions de sensibilisation pour présenter des modèles d'appareils de détection et des informations visuelles sur les mesures de prévention.

## TISSEMSILT

### Installation de plus de 142.000 détecteurs de monoxyde de carbone

Plus de 142.534 détecteurs de monoxyde de carbone ont été installés pour les clients de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz, dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris auprès de la direction de la Sonelgaz. La chargée de la communication, Samia Saad, a précisé que l'opération d'installation de ces détecteurs ou dispositifs d'alarme, lancée l'année dernière, a concerné jusqu'à ce jour 71.267 clients. L'opération se poursuit pour toucher le reste des clients dans les 22 communes de la wilaya. Elle a ajouté que deux détecteurs

sont installés gratuitement dans chaque foyer par des agents spécialisés de la société, qui veillent parallèlement à cette opération à vérifier les raccordements internes de gaz, ainsi que les équipements fonctionnant avec cette énergie.

La responsable a souligné que le détecteur ne remplace pas les mesures de prévention, lesquelles doivent être adoptées par chaque client, en faisant preuve de vigilance et en respectant les règles de sécurité lors de l'utilisation du gaz à domicile. Par ailleurs, la société poursuit ses campagnes de sensibilisation pour un usage sûr et correct du gaz naturel, en prodiguant des conseils pratiques de prévention à ses clients. Pour sa part, la Protection civile de Tissemsilt a indiqué avoir enregistré, entre début janvier et la fin novembre dernier, le décès de trois personnes par asphyxie au monoxyde de carbone, selon un bilan communiqué par son chargé de la communication, Abdellah Bentoumi. Durant cette période, 11 interventions ont été effectuées dans la wilaya, ayant permis de secourir 26 personnes, a fait savoir la même source.

## ORAN

### Conversion de trois fermes pilotes en unités dédiées aux cultures stratégiques

Trois fermes pilotes ont été converties, dans la wilaya d'Oran, en unités de production agricole, dans le cadre du Programme national des cultures stratégiques visant à garantir une sécurité alimentaire durable, a-t-on appris des responsables de la direction des Services agricoles (DSA).

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la décision de restructuration des fermes pilotes à l'échelle nationale en unités agricoles spécialisées dans les cultures stratégiques, a indiqué, à l'APS, Kelthoum Saâda, chargée du suivi de ce dossier au niveau de la DSA.

Ces unités sont chargées de veiller à la mise en œuvre des plans agricoles établis par la Direction générale des fermes pilotes du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, axés principalement sur la culture des céréales, du maïs-grain, des cultures oléagineuses et des légumineuses, a précisé Mme Saâda.

Elle a également souligné que les services de l'agriculture assurent le suivi et l'accompagnement dans

divers domaines, notamment la production et la santé végétale.

Il est à noter que la wilaya d'Oran dispose de trois fermes pilotes. La ferme "Si Miloud" dans la commune d'Oued Tlelat, qui s'étend sur 1.400 hectares, dédiée à 450 hectares à la culture de maïs-grain et 900 hectares à celle du colza ou du tournesol destinés à la production d'huiles, selon les services de la DSA. La deuxième ferme, "Si Bouazza", située dans la commune d'El Karma, qui couvre une superficie de 405 hectares, compte cultiver, quant à elle, 15 hectares de céréales, 50 hectares de maïs-grain et 70 hectares de cultures oléagineuses, a fait savoir la même source. Cette ferme est également spécialisée dans l'élevage de chevaux. La troisième ferme "Abri Cheikh" (124 hectares dans la commune de Bousfer) cible la culture de céréales avec une superficie dédiée de 45 hectares et de légumineuses avec 20 hectares, a-t-on souligné de même source.

## Le henné inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a annoncé, mardi, avoir validé le dossier arabe commun "Le henné: rituels, pratiques sociales et esthétique", pour son inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et ce lors de la 19e session de la réunion du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel tenue à Asuncion

(République du Paraguay), indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Ce dossier conjoint a été présenté par 16 pays arabes dont l'Algérie, qui a exprimé sa volonté d'inscrire cet élément patrimonial sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, une pratique culturelle qu'elle partage avec de nombreux pays du monde arabe et qui a toujours été liée à la femme à travers les temps et aux occasions

religieuses et sociales tels que l'Aïd, le mariage, la circoncision et autres, ajoute le communiqué. Cette inscription vient couronner le travail des experts algériens et arabes qui ont préparé un dossier scientifique détaillé. Chaque pays a présenté les motifs de sa participation, expliquant la symbolique du henné et les secrets que recèle cette pratique culturelle dans les sociétés arabes, conclut le communiqué. APS

## SÉCHERESSE EN AFRIQUE AUSTRALE 26 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë (PAM)

La sécheresse historique qui frappe l'Afrique australe a plongé 26 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire aiguë, a alerté mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM) qui a besoin de 300 millions de dollars pour l'aide d'urgence.

Celle-ci "ne peut pas attendre", a déclaré la directrice du PAM au Mozambique Antonella D'Aprile lors d'un point presse à Johannesburg. "C'est vraiment maintenant qu'il faut apporter son soutien", a-t-elle ajouté. Angola, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe sont les plus touchés. Dans de nombreux endroits, les paysans qui devraient déjà avoir semé à cette époque de l'année n'ont pu le faire, faute de ressources ou d'eau en attendant la nouvelle saison des pluies. "Si vous voyagez à travers le pays, vous ne voyez que des champs vides... La situation est vraiment désastreuse", a décrété Antonella D'Aprile à propos du Mozambique.

"Les gens ont très peu ou presque rien à manger", a-t-elle relaté, "des milliers de familles survivent avec un seul repas" par jour. Au Malawi, le PAM a dû importer des denrées alimentaires pour fournir une assistance en raison des pénuries. "Près de la moitié des récoltes de maïs ont été détruites par la sécheresse causée par El Nino au début de l'année", a déclaré le représentant du PAM dans le pays, Paul Turnbull.

"Les adultes ne mangent pas pour



que leurs enfants puissent se nourrir, retirent les enfants de l'école et vendent tout ce qu'ils possèdent de valeur", raconte-t-il. La Zambie, connue comme le "grenier alimentaire de l'Afrique australe", se trouve "au bord d'une crise alimentaire", se trouve averti Cissy Kabasuuga, directrice nationale du PAM.

A ce tableau en Afrique australe, s'ajoutent plus de 25 millions de per-

sonnes confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence en République démocratique du Congo (RDC), d'après Peter Musoko, représentant du PAM dans le pays.

Une situation "due à un cocktail" de conflits, d'événements climatiques extrêmes et de crises sanitaires, comme les épidémies de Mpoxy, choléra et rougeole, a-t-il ajouté, et il n'y a "aucun soulagement en vue".

## OUGANDA

### 28 morts dans un glissement de terrain (nouveau bilan)

Plusieurs corps ont été retirés de la boue dans l'est de l'Ouganda, portant à 28 le nombre de victimes d'un glissement de terrain qui a enseveli des villages la semaine dernière, ont indiqué mardi les autorités locales dans un nouveau bilan.

Selon les mêmes sources, plus de 100 per-

sonnes étaient portées disparues et 17 sont mortes après le glissement de terrain de mercredi dernier sur les pentes du Mont Elgon, un volcan éteint à la frontière avec le Kenya, à environ 300 km à l'est de la capitale, Kampala. Un précédent bilan a fait état de 20 morts.

Les autorités ougan-

daises ont demandé aux habitants de zones montagneuses de l'est du pays d'évacuer rapidement les lieux après le glissement de terrain dans le district de Bulambuli (est).

D'autres corps ont été retrouvés depuis, a indiqué la police dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux mardi en fin de

journée, sans donner d'autres détails. Depuis le mois d'octobre, des pluies exceptionnellement fortes ont provoqué des inondations et des glissements de terrain à grande échelle dans certaines régions de l'Ouganda, un phénomène que la Croix-Rouge ougandaise a attribué au changement climatique.

## BANGLADESH

### 700 prisonniers toujours en fuite

Environ 700 prisonniers bangladais sont toujours en fuite plusieurs mois après l'évasion de 2.200 détenus lors du vaste mouvement de protestation qui a conduit en août au renversement de l'ex-Première ministre Sheikh Hasina, rapportent des médias, mercredi. Le responsable des services pénitentiaires, Syed Mohammad Motaher Hossain, a indiqué aux journalistes

qu'environ 1.500 d'entre eux ont été arrêtés, alors que 700 autres étaient toujours en fuite. Dans les semaines qui ont précédé le départ en août de l'ex-Première ministre vers l'Inde, des manifestants ont pris part à des révoltes ou des sièges dans cinq prisons de ce pays d'Asie du Sud. Le 19 juillet dernier, des centaines de personnes ont marché sur une prison de la ville de

Narsingdi, à l'est de la capitale Dacca, mettant le feu à l'établissement, ce qui a permis à 2.200 détenus de s'évader. Quatre autres prisons ont également été attaquées au cours des semaines suivantes, dont un établissement de haute sécurité à Kashimpur. Le porte-parole de la police, Imam Hossain Sagar, a déclaré que les efforts pour retrouver les évadés se poursuivaient.

## RDCONGO

### 50 élèves frappés par la foudre dans l'est du pays

Au moins 50 élèves d'une école primaire de la ville de Tchabi, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont été frappés par la foudre, rapportent des médias locaux, mercredi. La radio congolaise Okapi, a indiqué que tous les enfants étaient hospitalisés. Parmi eux, "30 sont dans un état grave". La foudre a frappé le bâti-

ment principal de l'école pendant les cours, alors qu'il y avait plus de 1.000 élèves, selon la même source, entraînant la suspension des cours. Selon les conclusions des experts de la Nasa américaine, la partie orientale de la RDC se trouve dans une zone où les orages sont plus forts et plus fréquents que dans d'autres endroits de la planète.

## CONFLIT KIRGHIZSTAN/TADJIKISTAN Annonce d'un accord pour délimiter la frontière entre les deux pays

Le Kirghizstan a annoncé mercredi un accord pour délimiter sa frontière avec le Tadjikistan, mettant fin à trois décennies de conflits sporadiques entre les deux pays d'Asie centrale.

Les chefs des services secrets kirghiz

Kamchybek Tachiev et tadjiks Saïmoumine Iatimov "sont parvenus à un accord et ont

achevé la définition des sections restantes de la frontière entre le Kirghizistan et le Tadjikistan", indique un communiqué du gouvernement kir-



## INONDATIONS EN THAÏLANDE Le bilan monte à 29 morts

Des inondations provoquées par les intempéries ont fait 29 personnes dans le sud de la Thaïlande, selon un nouveau bilan publié mercredi par l'agence nationale de gestion des catastrophes naturelles (DDPM). Les crues, qui ont commencé fin novembre, touchent actuellement plus de 155.000 ménages répartis dans les provinces de Songkhla, Pattani, Narathiwat, Nakhon Si Thammarat et Phatthalung ont annoncé les autorités.

Leur total ne précise pas le nombre de personnes affectées, ni le degré des dommages subis. Un précédent bilan, paru mardi, faisait état de 25 décès. La montée des eaux a provoqué le déplacement de quelque 33.000 personnes, a ajouté mercredi la porte-parole du ministère de la Santé publique. Les autorités ont réitéré leur appel à la prudence dans ces régions du Sud, où de fortes pluies sont attendues jusqu'à jeudi selon le service national météorologique. Des opérations d'aide aux habitants piégés par les inondations sont en cours, de même que des tuyaux géants ont été déployés pour pomper l'eau de certains endroits. Les crues ont aussi touché la Malaisie voisine. Les autorités ont rapporté mardi cinq décès.

## KENYA

### Près de 4.000 familles déplacées par les inondations (responsable)

Environ 4.000 familles ont été déplacées par les inondations au Kenya, a indiqué mardi un responsable du gouvernement. "Les comtés de Busia et Kisumu font partie des plus violentement touchés après les fortes pluies de la semaine écoulée, qui ont déplacé 3.970 familles.

Ce déplacement est largement attribué au débordement des rivières Nzola, Nyando, Yala, Miriu et Awach", a précisé le secrétaire principal au ministère de l'Intérieur et de l'Administration nationale, Raymond Omollo. Il a affirmé que le gouvernement relogera les communautés à risques dans de meilleurs logements et redessinera des couloirs riverains de 30 mètres de large le long des cours d'eau et des autres grandes étendues d'eau pour réduire les déplacements. "Le gouvernement soutiendra les communautés sinistrées, qui sont actuellement hébergées dans des camps au sein de différentes écoles", alors que la pluie continue de s'abattre sur le pays d'Afrique de l'Est, a-t-il ajouté. Le Centre de prévisions et d'applications climatiques (ICPAC) de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), un bloc régional, a prédit en novembre que huit pays de la Corne de l'Afrique, à savoir l'Ouganda, le Kenya, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, la Somalie, l'Ethiopie et le Soudan du Sud, allaient connaître des précipitations supérieures à la normale, entraînant des inondations.

## CUBA

### Nouvelle panne électrique générale

Une nouvelle coupure électrique générale s'est produite à Cuba mercredi, la troisième en moins de deux mois, a annoncé le ministère de l'Energie et des mines. "A 02H08 du matin (07H08 GMT) s'est produite une nouvelle déconnexion du système électrique national (SEN)", a annoncé sur les réseaux sociaux le ministère. Le black-out s'est produit "après une panne sur la centrale électrique Antonio-Guiteras", la principale du pays située dans la province de Matanzas (centre), a-t-il précisé. Il s'agit de la troisième panne générale d'électricité en moins de deux mois, privant à nouveau les 10 millions d'habitants de l'île de courant. Une première coupure à l'échelle du pays avait eu lieu le 18 octobre en raison d'une panne sur la même centrale et de pénuries de combustibles, privant les habitants de courant pendant plusieurs jours. Une autre déconnexion du système électrique s'était produite le 6 novembre lorsque l'ouragan Rafael avait balayé l'ouest de l'île. En septembre 2022, l'île avait déjà connu une panne électrique généralisée lorsque l'ouragan Ian avait également frappé les provinces de l'ouest du pays.

## CANCER DU POUMON

### Ouverture d'une consultation d'aide au sevrage tabagique au CHU de Beni-Messous

Le service de Pneumologie du CHU "Issad Hassani" de Beni-Messous (Alger), ouvrira, dès la semaine prochaine, une consultation d'aide au sevrage tabagique, afin d'accompagner les patients souhaitant arrêter de fumer, a indiqué, jeudi, son responsable, le Dr Abdelhak Bouherara.

Cette nouvelle consultation sera "opérationnelle à raison d'une fois par semaine et prendra en charge les patients qui souhaitent arrêter de fumer, en les accompagnant pendant leur sevrage tabagique", a précisé le Dr Bouherara, lors de la rencontre de sensibilisation sur le cancer du poumon, organisée dans le sillage de "Novembre bleu", dédié à la lutte contre les cancers du poumon et de la prostate.

Il a fait savoir que la décision d'arrêter de fumer doit être un "acte volontaire", expliquant que le suivi des patients sera "personnalisé, après évaluation du niveau de leur dépendance à la nicotine et qui déterminera la forme de traitement à préconiser".

Précisant que la période de sevrage tabagique peut durer, selon les cas, jusqu'à deux ans, le spécialiste a indiqué qu'il (sevrage) peut se faire au moyen, entre autres, de thérapie cognitive et comportementale (TCC), ou de médicaments de substitution à la nicotine comme les patchs, pastilles, sprays.

Le Dr Bouherara a mis en garde à ce propos, contre le recours à la cigarette électronique pour laquelle "il n'existe pas suffisamment de recul pour en attester l'efficacité".

Abordant l'aspect lié à la prévention contre le cancer du poumon, le Dr Sofiane Khaled, oncologue-médical au même service, a conseillé pour sa part, de "ne pas commencer à fumer car il est plus difficile d'arrêter une fois habitué, notamment pour les personnes devenues addictes à la cigarette".

Il a plaidé, à ce propos, pour la multiplication des actions de sensibilisation contre le tabac, particulièrement en milieu scolaire, et déploré le non respect dans beaucoup de cas, de la réglementation interdisant la cigarette dans les espaces et établissements publics.

## MOSTAGANEM

### Projet d'extension du centre anti-cancer (Wilaya)

Les travaux d'extension du centre anti-cancer, relevant du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) de Mostaganem sont en cours, ont indiqué, lundi, les services de la wilaya. Selon la même source, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a récemment inspecté les travaux d'extension de ce centre situé dans la commune de Mazagran et rattaché au CHU de Mostaganem, pour lesquels une enveloppe de 15 millions de dinars a été allouée. Les travaux, réalisés par l'entreprise de l'Agence Foncière de la wilaya de Mostaganem, devraient être achevés dans un délai de deux mois et demi.

Ils consistent à aménager le bâtiment adjacent au centre de santé, lequel sera intégré et exploité pour améliorer les services destinés aux patients atteints de cancer, selon la même source. Le wali a insisté sur la qualité des travaux et l'accélération de leur exécution, afin de livrer cette infrastructure essentielle dans les délais impartis, alléger les souffrances des patients et améliorer leur prise en charge, a-t-il souligné. Il a également chargé le directeur de l'administration locale et la directrice du parc "Mostalad" de fournir les équipements médicaux nécessaires, dès la fin des travaux d'extension et de réhabilitation, a ajouté la même source.

En août dernier, le wali de Mostaganem avait décidé de céder gratuitement un bien immobilier situé dans la commune de Mazagran au profit du ministère de la Santé pour son exploitation dans le cadre de l'extension du centre de traitement des cancers. Cette décision faisait suite à une visite inopinée effectuée par le wali à la fin du mois de juillet, au cours de laquelle il avait constaté l'urgence de l'extension du centre par l'intégration du bâtiment adjacent en tant qu'annexe. M. Boudouh a réaffirmé son engagement à améliorer le secteur de la santé au niveau local et à rehausser la qualité des services médicaux offerts aux patients, en particulier aux malades du cancer, a-t-on conclu.

## CHU D'ORAN

### 70 cas de cancer de la prostate détectés lors du mois "Novembre Bleu"

Soixante-dix (70) cas de cancer de la prostate ont été détectés au CHU d'Oran, lors du mois "Novembre bleu", qui a vu le dépistage de plus de 600 personnes, un chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière, a indiqué la cheffe du service de biochimie de cet établissement sanitaire.



Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux des 18èmes entretiens du CHU d'Oran clôturés vendredi soir, Pr Saadi Ouslim Soulef a précisé qu'"avant même la fin du mois de Novembre bleu, nous avons eu beaucoup de mauvaises surprises lors de la campagne de dépistage, avec 70 personnes dépistées et diagnostiquées positives au cancer de la prostate".

"Une augmentation d'une trentaine de nouveaux cas a été enregistrée par rapport à l'année dernière, où nous avons

dépisté plus de 400 personnes lors du mois de Novembre bleu, et avons détectés 40 cas", a souligné la même responsable. L'importance du dépistage précoce du cancer de la prostate, a-t-elle ajouté, "réside dans le fait que le patient peut guérir de ce cancer s'il est découvert à temps", faisant savoir qu'"il peut y avoir une guérison totale de ce cancer en cas de dépistage précoce". "L'importance de ce genre de dépistage réside aussi dans le fait que le malade atteint du cancer de la prostate, à ses débuts ne présente pas de symptômes particuliers et, de ce fait, le cancer ne peut être découvert que par un spécialiste", a-t-elle ajouté, précisant que le dépistage peut se faire par de simples tests antigéniques (PSA).

## SAÏDA

### Lancement des travaux de construction d'une polyclinique pour renforcer les infrastructures de santé et améliorer les prestations



Les travaux de construction d'une polyclinique ont été lancés dernièrement dans la commune de Saïda, dans le but de renforcer les infrastructures de santé et améliorer les prestations, a-t-on appris lundi la Direction des équipements publics. La même source a indiqué que ce projet, qui a démarré dimanche dernier sous la supervision de la Direction des équipements publics, au quartier "D'har Cheïkh" au chef-lieu de wilaya, est doté d'une enveloppe dépassant 190 millions DA dans le cadre du programme sectoriel. Cette nouvelle structure de santé, à laquelle est consacrée une superficie de plus de

3.000 mètres carrés, comprendra des services de consultations médicales, de chirurgie dentaire, de radiologie, ainsi qu'un pavillon santé "mère-enfant", un laboratoire d'analyses et une pharmacie, a fait savoir la même source. Cette initiative, à laquelle les autorités locales accordent "une grande importance", contribuera à améliorer l'accès aux services de santé et à les rapprocher des citoyens, tout en améliorant les conditions de travail des différents personnels médicaux, a-t-on souligné. Par ailleurs, deux autres cliniques polyvalentes ont récemment été mises en service dans les communes de Saïda et Aïn

El-Hadjar, après avoir bénéficié d'opérations de rénovation et de réhabilitation, ce qui a permis de réduire la pression sur l'hôpital public "Ahmed Medeghri" du chef-lieu de wilaya. Dans les jours à venir, une autre clinique polyvalente située dans le quartier de Sidi Cheikh à Saïda, sera mise en service après achèvement des travaux de rénovation et de réhabilitation. La Direction de la Santé et de la Population de Saïda recense actuellement 26 cliniques polyvalentes, en plus de cinq établissements publics hospitaliers et 71 salles de soins à travers les communes de la wilaya.



Jeudi 5 décembre 2024

# Comment avoir une bonne flore intestinale ?

Puisqu'un déséquilibre de la flore intestinale semble à l'origine de nombreuses pathologies, agir sur cette flore devrait aider à les soigner, voire à les prévenir.

## On mange plus de légumes riches

Après avoir découvert que les patients obèses avaient souvent une flore intestinale appauvrie, Joël Doré, directeur de recherche au sein de l'unité d'écologie et physiologie du système digestif de l'INRA (Jouy-en-Josas) et ses collègues les ont soumis à un régime hypocalorique riche en fibres. De façon attendue, ils ont perdu du poids. Mais les chercheurs ont également observé une augmentation de la richesse de leur microbiote intestinal. «Les fibres constituent l'aliment de base de bactéries intestinales spécialisées et il semble donc que lorsqu'en leur fournit plus, elles se développent mieux», indique Joël Doré.

De façon plus générale, poursuit-il, «dans la mesure où la diversité du microbiote semble associée à une meilleure protection contre bon nombre de pathologies, conseiller à tous de manger plus de fibres pour favoriser cette diversité me semble être une bonne mesure préventive».

L'idéal est de favoriser les fibres qui contiennent des prébiotiques. Il s'agit de constituants alimentaires non-digestibles qui, dans la flore colique, stimulent sélectivement une ou un nombre limité de bactéries reconnues pour leurs effets bénéfiques sur la santé de l'homme. Ce sont des fibres spécifiques (fructo-oligosaccharides (FOS), galacto-oligo-saccharides...), qui favorisent le développement des bactéries présentes dans le colon. On les trouve : dans l'artichaut, l'asperge, la banane, la salade chiconnée, l'oignon, l'endive, le topinambour, le poireau, les salsifis...

## On consomme des probiotiques

Tout le monde se souvient de ce fameux yaourt qui, grâce aux probiotiques qu'il contenait, était censé améliorer notre transit intestinal. Mais depuis 2010, c'est l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui est chargée d'examiner, et de valider, ces allégations santé. Et concernant



les probiotiques, aucune de leurs allégations santé n'a été approuvée.

Pourtant, indique Joël Doré, «certains probiotiques avaient montré des effets, certes modestes mais significatifs, sur la régulation du transit. D'autres donnaient de bons résultats contre les diarrhées de l'enfant. Qui, d'ailleurs, n'jamais eu recours au fameux Ultralevure® – qui n'est autre qu'un probiotique – pour soigner une diarrhée ? «Certains se sont également révélés efficaces pour traiter des symptômes associés au syndrome du côlon irritable», ajoute Bruno Pot, responsable de l'équipe de recherche Bactéries laitiques et immunité des myqueuses à l'Institut Pasteur (Lille). Mais, reconnaît-il, «il y a aussi sur le marché plein

de probiotiques qui n'ont jamais prouvé la moindre efficacité pour quelque pathologie que ce soit». Et surtout, précise Rémy Burcelin, responsable de l'équipe de recherche Facteurs intestinaux, dyslipidémie et diabète à l'Institut des maladies métaboliques et cardiovasculaires (Toulouse) : «comme tout le monde n'a pas le même microbiote, le même probiotique n'aura pas le même effet d'un patient à l'autre».

Les probiotiques se trouvent aussi dans de nombreux aliments. La choucroute, le kimchi coréen et tous les légumes lacto-fermentés, c'est-à-dire trempé dans la saumure pendant plusieurs semaines jusqu'au développement d'une acidité (carotte, bette, radis ou céleri) qu'on trouve en magasins

de probiotiques qui n'ont jamais prouvé la moindre efficacité pour quelque pathologie que ce soit».

«Ces probiotiques sont des prébiotiques qui vont «alimenter» ou «enterrer» les gènes. «La génétique, c'est le disque dur, l'épigénétique, les logiciels qui vont le faire fonctionner et permettre de varier les programmes», illustre le Dr Claudine Junien, généticienne à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). Les recherches menées aujourd'hui aident à mieux comprendre les mécanismes à l'origine des maladies. On réalise à quel point l'épigénétique joue un rôle capital dans leur apparition. Si l'on ne peut guère agir, pour l'instant, contre des altérations génétiques héritées à la naissance, les variations épigénétiques qui se produisent tout au long de la vie sont, elles, en partie réversibles.

## Rendre les tumeurs phosphorescentes pour mieux les opérer

Des chercheurs américains développent une nouvelle méthode pour situer les tumeurs et ainsi mieux les opérer : une injection de colorant qui les rend phosphorescentes.

Dans 20 à 50% des cas, les patients opérés d'une tumeur connaissent une récidive car toutes les cellules cancéreuses n'ont pas été retirées. Et si l'on faisait briller les tumeurs pour mieux les éradiquer ? C'est ce que développent depuis plusieurs années des chercheurs de l'Université de Pennsylvanie (Etats-Unis). Leurs résultats parus dans la revue *PLOS One*, évoquent un «nouvel outil» pour les chirurgiens.

Lors d'une opération, seuls les chirurgiens peuvent situer la tumeur, grâce à leurs yeux et leurs mains, informe David Holt, principal auteur de l'étude. Pour s'assurer qu'elles sont toutes retirées, les chercheurs introduisent un agent de contraste dans le corps des patients, le vert d'indocyanine, qui s'accumule dans les tissus cancéreux plus que dans les tissus sains. Éclairé à l'aide d'une lumière infrarouge, le colorant renvoie une lumière verte.

**Peut-on soi-même influencer ses gènes ?**

Nous ne faisons que ça ! Les toxiques que nous respirons dans l'air, les aliments que nous ingérons, l'activité physique que nous pratiquons retiennent tous sur nos gènes. Une étude a montré que la supplémentation en vitamine D chez ceux qui en manquent modifie l'expression de 291 gènes. «Des petites molécules, les méthyyles, peuvent se greffer sur l'ADN et mettre certains gènes producteurs de maladies (diabète, obésité, cancer) en mode «off», explique le Dr Laurence Bénié, diététicien-nutritionniste.

Mais pour que ces méthyyles voient le jour, il faut une alimentation riche en nutriments «activateurs», comme la méthionine, la vitamine B, le zinc, etc. Des anti-oxydants, comme le résveratrol, la querçétine, la curcumine semblent aussi avoir une action intéressante.

# L'ÉPIGÉNÉTIQUE

## Quand notre vie quotidienne influence nos gènes

Après la génétique, découvrons l'épigénétique, qui étudie l'influence de notre environnement sur nos gènes. Un champ de recherche aux promesses immenses, dont les médecins recueillent déjà les premiers fruits.

### L'épigénétique, c'est quoi ?

Lors de la conception, la grande roulette russe de la génétique nous donne de caractères irréversibles portés par l'ADN de chacune de nos cellules. Mais notre santé ne dépend d'eux qu'à hauteur de 30%. Car chacun des gènes dont nous héritons peut s'exprimer plus ou moins fort, ou bien se taire, sous l'influence de notre mode de vie.

L'épigénétique étudie ces modifications, qui vont «alimenter» ou «enterrer» les gènes. «La génétique, c'est le disque dur, l'épigénétique, les logiciels qui vont le faire fonctionner et permettre de varier les programmes», illustre le Dr Claudine Junien, généticienne à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). Les recherches menées aujourd'hui aident à mieux comprendre les mécanismes à l'origine des maladies. On réalise à quel point l'épigénétique joue un rôle capital dans leur apparition. Si l'on ne peut guère agir, pour l'instant, contre des altérations génétiques héritées à la naissance, les variations épigénétiques qui se produisent tout au long de la vie sont, elles, en partie réversibles.

### Concrètement, cela donne quoi ?

Les recherches sur l'épigénétique ouvrent d'infinites possibilités de prévention et de traitement des maladies. Par exemple, les gènes synthétisant des grasses seraient plus actifs chez les obèses.

Une étude a montré que la supplémentation en vitamine D chez ceux qui en manquent modifie l'expression de 291 gènes.

«Petites molécules, les méthyyles, peuvent se greffer sur l'ADN et mettre certains gènes producteurs de maladies (diabète, obésité, cancer) en mode «off», explique le Dr Laurence Bénié, diététicien-nutritionniste.

Mais pour que ces méthyyles voient le jour, il faut une alimentation riche en nutriments «activateurs», comme la méthionine, la vitamine B, le zinc, etc.

Des anti-oxydants, comme le résveratrol, la querçétine, la curcumine semblent aussi avoir une action intéressante.

ce processus et beaucoup d'autres sont en cours d'essai.

### Et le stress, peut-il modifier nos gènes ?

Les traumatismes psychologiques retiennent sur les défenses immunitaires et, ils sont

précoces, peuvent handicaper toute une vie.

«Des chercheurs ont montré que, lorsqu'un nourrisson en détresse est rabroué ou livré à lui-même, cette expérience va modifier l'expression des gènes qui régulent les hormones du stress, confirme le Dr Catherine Guégen, pédiatre, auteure de «Pour une enfance heureuse» (éd. R. Laffont, 2014).

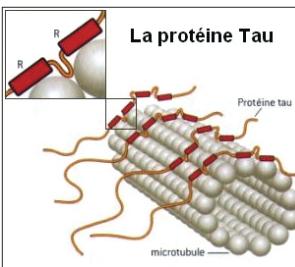
Ces modifications génétiques perdureront à l'âge adulte, le rendant plus vulnérable au stress, et il va à son tour transmettre cette fragilité aux générations suivantes.»

# ALZHEIMER : des chercheurs suivent de près la protéine tau

La protéine tau pourrait être associée à la propagation de la neuro-dégénérescence dans le cerveau. Mais les recherches doivent se poursuivre pour en savoir plus.

Une équipe de l'Institut national de la santé (Inserm) vient de faire un pas de plus dans la recherche sur les tumeurs, telles que la maladie d'Alzheimer. Même si le mécanisme reste encore à éclaircir, la protéine tau serait capable de sortir naturellement des neurones, propageant la maladie. Une découverte qui pourrait aider au diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer.

Cette protéine était considérée initialement comme une simple molécule de soutien des neurones, mais elle semble jouer un rôle et des fonctions très variées, d'après les chercheurs. Dans un premier temps, ils ont découvert qu'elle rentre dans le noyau des neurones et protège l'ADN des cellules. En continuant leurs études, les scientifiques ont constaté que la protéine tau pouvait également quitter les neurones naturellement, grâce à des microparticules appelées ectosomes.



## D'autres travaux nécessaires

«Ces ectosomes sont des vésicules qui se forment à partir de la membrane cellulaire. Cette dernière bourgeonne vers l'extérieur de la cellule et forme une sphère, incorporant du liquide et des protéines contenus dans la cellule. Il s'agit d'un phénomène tout à fait physiologique observé sur des cellules neuronales saines, explique Morvane Colin, co-auteur des travaux. Il se peut qu'il permette simplement de réguler la concentration interne en protéines tau.»

Il ne reste plus aux chercheurs qu'à répondre à plusieurs questions : ce passage est-il impliqué dans la propagation de la maladie ? La forme de la protéine tau responsable de la neuro-dégénérescence dans la maladie d'Alzheimer circule-t-elle de la même façon ? Pour cela, de nombreux travaux, *in vitro* et *in vivo*, seront encore nécessaires. Il faudra notamment comparer le liquide céphalo-rachidien de personnes malades et celui de témoins. Cela permettra de savoir si cette approche peut aider au diagnostic précoce de la maladie», conclut Morvane Colin.

# La télé en fond sonore nuit au développement de l'enfant

Ne laissez pas la télé allumée même en fond sonore quand votre enfant est dans les parages ! Cela nuirait à son développement.

Chez quatre patients, les tissus cancéreux étaient distincts à l'œil nu mais chez le cinquième, le colorant révélait la présence d'un cancer microscopique dans de nombreuses zones des poumons», détaille David Holt. «Sous cela, nous aurions qualifié de cancer de stade 1, une maladie locale, et le cancer aurait progressé. Mais grâce à l'imagerie et la biopsie, le patient a subi une chimiothérapie et a survécu.»

ne la regardent pas, les petits peuvent avoir leur attention détournée par le bruit émis par l'écran. Dans la revue scientifique *Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics*, les scientifiques conseillent aux parents d'éloigner leur progéniture des programmes non éducatifs. 1 550 familles américaines comprenant des enfants âgés de deux à huit ans, ont été observées à la loupe.

Les Japonais nous avaient prévenus : regarder la télé affecte l'intelligence verbale à passer trop de temps devant l'écran. Mais une nouvelle étude devrait inquiéter les parents un peu plus.

Des chercheurs de l'université d'Iowa aux Etats-Unis assurent que le développement émotionnel et la sociabilité des enfants pourraient pârir de la télé allumée, même quand celle-ci passe en fond sonore ! Même quand ils

télespectateurs quand les programmes ont une visée pédagogique. Autrement dit, les contenus éducatifs favoriseraient les fonctions cognitives des enfants.

En revanche, la télé devient contre-productive quand elle reste en fond sonore, empêchant les enfants de se concentrer, de jouer ou de faire leurs devoirs par ailleurs.

La télé est-elle un allié ou un ennemi du développement intellectuel de l'enfant ? Avec le développement des écrans, le débat a encore de beaux jours devant lui.



S A H A R A O C C I D E N T A L

## Le Maroc intensifie la répression des prisonniers sahraouis (RAPPORT)

La Ligue de protection des prisonniers sahraouis a affirmé dans son rapport annuel 2023 que les violations graves des droits de l'homme se poursuivent au Sahara Occidental, avec une intensification de la répression et des arrestations arbitraires exercées par les autorités d'occupation marocaines à l'encontre des Sahraouis qui luttent pour la liberté et la justice.

Dans ce rapport annuel, la Ligue a noté que les autorités marocaines continuent denier le droit des citoyens et des militants sahraouis à un procès équitable, en les soumettant à des poursuites judiciaires illégales basées sur des procès-verbaux falsifiés et signés sous la contrainte et la torture, en violation totale des garanties prévues par les lois procédurales.

La Ligue a précisé que les événements et faits rapportés dans ce document ne peuvent être dissociés de la situation juridique et politique du territoire du Sahara Occidental. Toutes les violations enregistrées dans la région depuis 1975 sont essentiellement liées aux changements territoriaux opérés par le Maroc après l'occupation de la région et son refus de reconnaître le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

La Ligue a également enregistré plusieurs procès au cours de l'année 2023 concernant les prisonniers politiques sahraouis, dont le plus notable est celui du défenseur des droits de l'homme, et membre de la Ligue de protection des prisonniers sahraouis, Jamal Akreedich, qui a été libéré après près de six mois de détention et plusieurs reports d'audience.

Son dossier a été examiné après que toutes les accusations portées contre lui aient été réfutées, et la défense a démontré l'absence de toute preuve dans les rapports judiciaires. Concernant la santé et le droit aux soins, le rapport a souligné que l'occupation marocaine continue d'imposer des tortures systématiques aux prisonniers sahraouis tout en leur refusant les soins médicaux, les contacts avec leurs familles, ainsi que les droits les plus élémentaires garantis à la convention internationale.

Parmi les exemples les plus

## Les militants suédois solidaires de la cause sahraouie font escale à Tlemcen

Les militants suédois Benjamin Ladra et Sanae Kotbi sont arrivés, mercredi dans la wilaya de Tlemcen, dans le cadre de leur périple à vélo en solidarité avec le peuple sahraoui. Les deux militants, accompagnés de leur photographe, Liv Eriksson, ont été accueillis par les autorités locales, des associations de la société civile, des citoyens, ainsi qu'une délégation d'étudiants de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) poursuivant leurs études en Algérie. La réception des militants suédois s'est tenue sur la place "Emir Abdelkader", au centre-ville de Tlemcen.

Dans une déclaration à la presse, Benjamin Ladra a souligné que l'Algérie est le 26<sup>e</sup> pays visité dans le cadre de leur action visant à mettre en lumière la cause sahraouie et les souffrances du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine. Il a ajouté qu'il a reçu, avec Sanae Kotbi, un accueil chaleureux de la

part des autorités de Tlemcen et des citoyens "qui défendent eux aussi la cause sahraouie et se montrent solidaires du peuple sahraoui dans sa lutte quotidienne contre l'occupation marocaine".

Le militant a précisé que ce voyage à vélo leur a permis de parcourir plus de 30.000 kilomètres à travers le monde, "afin de défendre avec force les droits du peuple sahraoui, victime de graves violations des droits humains par l'occupant marocain". Les étudiants sahraouis présents à cet accueil ont salué cette initiative solidaire et le soutien indéfectible du peuple algérien à la cause sahraouie, exprimé dans toutes les tribunes internationales. A noter que les deux militants suédois ont traversé plusieurs wilayas algériennes, dont Alger, Oran et Aïn Témouchent, et prévoient de se rendre, jeudi dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a-t-on indiqué.

## RDCONGO

## Au moins 9 morts dans une nouvelle attaque des rebelles ADF

Au moins neuf personnes ont été tuées mardi dans une nouvelle attaque des Forces démocratiques alliées (ADF) à Tenambo près de Oicha, chef-lieu du territoire de Beni (Nord-Kivu). "Au moins 9 personnes ont été tuées et une dizaine de maisons incendiées. Jusque-

là, trois civils sont portés disparus et les recherches se poursuivent pour retrouver d'éventuels survivants. La population est sous le choc et les gens tombent dans le désespoir", a déclaré le chef-adjoint de la commune de Oicha, Kambara Jean. "Toutes les dispositions

sont prises pour traquer le groupe auteur de ce crime", a indiqué le colonel Mak Hazukay, porte-parole des opérations Sokola-1 des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC). Il appelle toutefois "la population à la vigilance". Cette attaque inter-

## Un réseau italien de solidarité avec le peuple sahraoui alerte sur les tentatives du Maroc d'imposer le fait accompli au Sahara occidental

Une série d'initiatives et de pétitions destinées à alerter l'opinion italienne et internationale sur les tentatives du Maroc d'imposer le fait accompli dans les territoires occupés du Sahara occidental, a été lancée cette semaine par le Réseau italien de soutien à la cause sahraouie. Ce réseau, composé de près de 240 associations de solidarité avec le peuple sahraoui, veut sensibiliser les institutions italiennes, européennes et internationales sur le sort du peuple sahraoui, condamné à l'exil par l'occupant marocain qui a multiplié, ces dernières années, les tentatives pour contourner la légalité internationale et asseoir son contrôle sur ce territoire.

Le réseau dénonce, à ce titre, le soutien apporté par la France et l'Espagne au pseudo plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, rejetant toute solution qui ne garantit pas le respect du droit "imprescriptible et inaliénable" du peuple sahraoui à l'autodétermination. Selon ce réseau, les derniers arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) invalidant définitivement les accords commerciaux liant l'UE au Maroc remettent en perspective la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance et soulignent la nécessité de résoudre ce conflit, vieux de près de 50 ans, conformément aux résolutions de l'ONU qui préconisent "une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental".

Le 4 octobre, la CJUE a invalidé définitivement deux accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc en 2019 sur la pêche et l'agriculture. La haute juridiction européenne a conclu que ces accords, "auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités". Dans un autre arrêt, la Cour a souligné la nécessité que l'indication du pays d'origine qui doit figurer sur les melons et les tomates importés dans l'UE, "ne peut désigner que le seul Sahara occidental, puisque ces produits sont récoltés sur ce territoire", rappelant, une nouvelle fois, qu'"au regard du droit international, le Sahara occidental dispose d'un statut propre et distinct".

Se félicitant de la décision "historique" de la CJUE, le réseau italien de soutien à la cause sahraouie salue également le "sursaut de conscience" des juges européens. Dans ce contexte, le réseau a réaffirmé sa détermination à œuvrer pour la relance de processus de paix de l'ONU au Sahara occidental, soulignant la nécessité de le tenir à l'abri des "marchandages politiques et économiques".

Déplorant le retard pris dans la résolution de ce conflit, le réseau a regretté également le "silence complice" de la communauté internationale, notamment face aux violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. Ce réseau s'est fixé, d'ailleurs, pour objectif de militier pour "l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) à la surveillance des droits de l'homme".

Dans son rapport au Conseil de sécurité sur la situation concernant le Sahara occidental, en octobre dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit "préoccupé" par le manque d'accès "persistant" du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) au Sahara occidental. M. Guterres avait affirmé que le HCDH a continué de recevoir des rapports faisant état de "restrictions, d'intimidation et de harcèlement visant les militants sahraouis qui défendent le droit à l'autodétermination, preuve que l'espace civique se réduit de plus en plus".

vient deux jours après une autre perpétrée par les (ADF) dans la localité de Tolito, au PK 20 sur la route Mbau-Kamango où ils ont tué au moins 14 civils. Il s'agit d'une réurgence d'attaque après des mois d'accalmie, selon les autorités locales.

## PALESTINE

### Agression sioniste contre Ghaza : 44.532 martyrs et 105.538 blessés (nouveau bilan)

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi mercredi à 44.532 martyrs et 105.538 blessés, selon les autorités palestiniennes de la santé.



Selon la même source, "au moins 30 Palestiniens sont tombés en martyrs ces dernières 24 heures". Un précédent bilan faisait état de 44.502 martyrs et 105.454

blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes,

et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une

agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

### Ghaza: plusieurs martyrs et blessés dans des bombardements de l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, mercredi, dans des bombardements de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans des bombardements par l'armée sioniste de la ville de Deir al-Balah et d'une école abritant des personnes déplacées dans le camp de Bureij, au centre de la bande de Ghaza, précise Wafa. Des incendies ont détruit en-

viron 15 tentes à la suite du bombardement par les forces d'occupation de l'école Abou Hamissa dans le camp de Bureij, ajoute la même source. Par ailleurs, les équipes médicales ont récupéré les corps de 9 martyrs suite à des bombardements de l'armée sioniste, mardi, contre des Palestiniens à l'est de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza.

L'artillerie de l'occupant sioniste a, en outre, bombardé des maisons dans les quartiers de Tal al-Hawa et al-Sabra dans la ville de Ghaza, tandis que ses hélicoptères ont visé les

zones nord de la bande de Ghaza. Les forces d'occupation poursuivent également leurs bombardements sur Beit Lahia, notamment à proximité de l'école Abou Tammar et de l'hôpital Kamal Adwan. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.502 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 105.454 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

### Cisjordanie occupée: au moins 22 Palestiniens arrêtés en 24 heures par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de mardi à mercredi, au moins 22 Palestiniens, dont une femme, deux enfants et d'anciens prisonniers, dans plusieurs gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, rapporte un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats de Qalqilya, Tobas, Beit Lehm, Ramallah, El Khalil et Naplouse, souligne le communiqué. Les forces d'occupa-

tion continuent, en outre, de mener des opérations d'enquête sur le terrain dans plusieurs villes et transforme les maisons des Palestiniens en casernes militaires, ajoute la même source, notant que ces opérations se sont récemment intensifiées considérablement dans tous les gouvernorats de Cisjordanie et ont touché des centaines de jeunes. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 11.900 en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, indique également le communiqué.

## SYRIE

### L'AG de l'ONU adopte une résolution appelant l'entité sioniste à se retirer du Golan

L'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a adopté mardi soir une résolution appelant, une nouvelle fois, l'entité sioniste à se retirer du plateau du Golan syrien qu'elle occupe depuis 1967, a indiqué l'ONU. Selon ces sources, 97 membres de l'AG de l'ONU ont voté en faveur de la résolution lors du vote mardi, a annoncé le site de l'information de l'ONU dans un message publié sur les réseaux sociaux.

La résolution déclare que les membres des Nations unies sont "profondément préoccupés" par la poursuite de l'occupation du Golan syrien, depuis 1967, par l'entité sioniste,

ce qui constitue "une violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Assemblée générale des Nations unies", a précisé la même source. La résolution déclare aussi que les activités de colonisation et de construction menées par l'entité sioniste sur le plateau du Golan syrien sont "illégales" et qu'elles "continuent de violer la résolution 497 du Conseil de sécurité, adoptée en 1981".

Le mois dernier, l'ONU avait appelé l'entité sioniste à se conformer aux résolutions relatives au Golan syrien occupé, en particulier la résolution 497 de 1981, qui affirme que

l'imposition par l'entité sioniste de ses lois, de sa juridiction et de son administration sur le Golan syrien occupé "est nulle et non avenue et n'a aucun effet juridique international". Cet énième appel a été lancé, rappelle-t-on, lors de l'adoption en novembre dernier par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission de l'Assemblée générale) de la résolution intitulée: "Le Golan syrien occupé", qui a été soutenu par une majorité écrasante, représentée par 152 pays votant en faveur de la résolution.

## CONVENTION POUR LA PRÉVENTION DU CRIME DE GÉNOCIDE

### L'ONU appelle au respect des décisions de la CIJ

L'ombre menaçante du génocide continue de planer, dans un monde profondément divisé en proie à la défiance et à la violence, a alerté le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, appelant au respect des décisions prises par la Cour internationale de Justice (CIJ), liées à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Au nom des victimes et des personnes rescapées du génocide, tous les Etats doivent ratifier et appliquer pleinement la Convention afin d'amener les auteurs de tels actes à en répondre", et "nous devons respecter et mettre en œuvre les décisions prises par la Cour internationale de Justice en ce qui concerne l'application de la Convention", a indiqué M. Guterres, dans son message à l'approche de la Journée internationale de commémoration des victimes du crime de génocide, d'affirmation de leur dignité et de prévention de ce crime, célébrée le 9 décembre de chaque année.

"Hélas, dans un monde profondément divisé, en proie à la défiance et à la violence, l'ombre menaçante du génocide continue de planer", a déploré le chef de l'ONU, en insistant sur le renforcement des outils de prévention, notamment l'éducation et la lutte contre la désinformation et la désinformation, "qui tendent à alimenter les discours de haine et les intentions et les actes génocidaires". A cet égard, il a appelé les Etats à "tout faire pour déteindre les signes précurseurs et donner l'alerte".

La commémoration de cette journée coïncide avec celle du 75ème anniversaire de l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, qui "constitue une promesse faite aux victimes et aux personnes rescapées du génocide que de telles atrocités ne se reproduiront plus jamais", a poursuivi le SG de l'ONU. Le 9 décembre de chaque année, le Bureau du conseiller spécial pour la prévention du génocide célébre l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, un engagement mondial fondamental pris lors de la création des Nations Unies, juste avant la Déclaration universelle des droits de l'homme. Par la résolution A/RES/69/323 de l'Assemblée générale du 29 septembre 2015, ce jour est également devenu la Journée internationale de commémoration des victimes du crime de génocide, d'affirmation de leur dignité et de prévention de ce crime.

## LIBAN

### L'agression sioniste fait 4.047 martyrs (nouveau bilan)

L'agression des forces sionistes contre le Liban a fait au moins 4.047 martyrs, a annoncé mercredi le ministre libanais de la Santé Firas Abiad lors d'une conférence de presse. "Jusqu'à présent (...) nous avons enregistré 4.047 martyrs et 16.638 blessés", a dit le ministre, une semaine après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu. Il a précisé que la plupart des victimes avaient été recensées après la mi-septembre, quand les agressions de l'armée sioniste avaient tourné à "la guerre ouverte".

Selon le ministre, 790 femmes et 316 enfants figurent parmi les victimes. Il a ajouté que "le bilan pourrait être plus élevé" car un nombre de martyrs n'a pas été recensé. Le cessez-le-feu est entré en vigueur le 27 novembre mais a été violé à plusieurs reprises par les forces sionistes. Lundi, onze personnes sont tombées en martyrs dans des frappes de l'armée sioniste sur le sud du Liban.

APS

## PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

### Le dossier de l'Algérie relatif au "costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien" inscrit sur la liste représentative

Le Comité intergouvernemental de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a validé, mardi, l'inscription du dossier de l'Algérie "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien: Savoirs et savoir-faire liées à la confection et à la création de bijoux -Gandoura et Melehfa", sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et ce lors de la 19e session du Comité, qui se tient à Asuncion (Paraguay) jusqu'au 7 décembre, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

L'Algérie a gagné le pari après "un travail laborieux accompli par le ministère de la Culture et des Arts dans la mise en œuvre de la stratégie nationale globale de protection et de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel qu'elle recèle et qui fait partie de la mémoire et du patrimoine de l'humanité tout entière", a précisé la même source ajoutant que ce patrimoine "doit être protégé et valorisé pour renforcer notre sécurité culturelle, qui est au cœur de notre sécurité nationale globale".

Ce succès est également "le couronnement des efforts des chercheurs et des experts des institutions sous tutelle qui ont veillé à l'élaboration de ce dossier", ainsi que de "le travail exceptionnel du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, à travers ses différents services centraux, de la délégation permanente de l'Algérie auprès de l'UNESCO, et de nos différentes ambassades à l'étranger, ainsi que de tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce dossier, qu'il s'agisse d'artistes, de professionnels, d'académiciens, d'experts, de chercheurs universitaires, de la société civile ou des citoyens de tous horizons", selon la même source.

Ce nouvel exploit "est le fruit des principes et dispositions juridiques prévues dans la Convention de l'UNESCO de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et le résultat du professionnalisme des experts de l'organe consultatif d'évaluation d'objectivité des Etats membres du comité du patrimoine culturel immatériel, dont l'Algérie est officiellement devenue membre au titre de cette session".

L'Algérie fait partie des premiers pays à avoir ratifié la Convention de l'UNESCO de 2003, qui concerne la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel", rappelle le même document. Les éléments inscrits dans ce dossier incluent: "la gandoura, la melehfa, lqat, qwyet, la chechia, loukaa, saraoual, edkhila, mandil, guenour, et hzam", brodés selon les techniques du fil elmejboud, effelta, kentil, tell, perlage, et taamar. Concernant les bijoux en argent et en or, il s'agit



## KHENCHELA

### Les Journées littéraires réunissent plus de 30 écrivains et poètes

La septième édition des Journées littéraires de Khencela s'est ouverte mardi à la Maison de la culture Ali-Souaihi en présence de plus de 30 écrivains et poètes issus de plusieurs wilayas du pays. Cette manifestation, organisée par la Maison de la culture en coordination avec l'association El Kalima pour la culture et l'information d'Alger, réunit des universitaires et des figures de la poésie et de la littérature, dont Abdallah Hammadi, Bouzid Harzallah, Abdelali Mezghiche, Badr Mennani, Nazaïha Taïf, Abdelhamid Khetala et Maïmar Benrahla.

Le directeur de wilaya de l'Administration, Omar Djemaï, accompagné du directeur de la Culture et des Arts, Mohamed El Alouani, ont présidé la cérémonie d'ouverture de ces journées placées, cette année, sous le slogan "La littérature est résistance", en solidarité avec les causes justes dans le monde. Le directeur local de la Culture a indiqué que la région des Aurès est "fière et honorée" d'accueillir ces journées, mettant l'accent sur l'importance de la littérature et de la poésie dans le combat contre le colonialisme et la mise à nu de l'horreur qu'il charrie".

Pour sa part, Samia Merzougui, directrice de la Maison de la culture Ali Souaihi, a déclaré à l'APS que cette manifestation culturelle vise à "mettre en lumière les plus importantes questions littéraires contemporaines" et à "attirer un public d'intellectuels, d'universitaires et de personnes intéressées par le monde de la littérature". Le programme de la manifestation, qui comprend plusieurs interventions axées sur la littérature de résistance, ainsi que des ateliers avec de jeunes écrivains, sera entrecoupé de lectures poétiques déclamées par les participants qui présenteront leurs dernières œuvres, a-t-elle ajouté.

Selon la responsable, un programme culturel, créatif et touristique, a été établi au profit des participants qui pourront découvrir, à travers des excursions et des visites guidées, les sites archéologiques et historiques les plus importants de la wilaya de Khencela.

De son côté, l'homme de lettres Abdallah Hammadi, a souligné que les journées littéraires de Khencela sont une occasion de rencontres et d'échanges entre écrivains et poètes venus de plusieurs régions du pays. Il a également indiqué que les thèmes devant être abordés pendant trois jours traiteront de nombreux sujets liés, plus spécifiquement, à la littérature de résistance.

## THÉÂTRE

### "Ech'Chebka" met en garde contre le fléau de l'immigration clandestine

La pièce de théâtre "Ech'Chebka", une comédie noire qui met en garde contre le fléau de l'immigration clandestine et les risques d'une mort certaine, a été présentée, lundi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Mis en scène par Abdelghani Chentouf, sur un texte d'Ali Tamert, le spectacle "Ech'Chebka" entame, à partir d'Alger, une tournée qui devrait le mener dans sept villes de l'Ouest algérien, après sa victoire du Grand prix, au 55e Festival national du Théâtre amateur (2-7 juin 2024), partagée (ex aequo) avec le spectacle "Il est toi et moi", de l'association culturelle "El Moudja" de Mostaganem.

Durant 65 mn de temps, "Ech'Chebka" a tenté de sensibiliser sur la nécessité de donner un sens à sa vie, en s'éloignant de tous les desseins mal intentionnés conduisant à la fatalité d'aller défier les hautes mers sans scrupule aucun ni conscience qui alerteraient sur l'imminence des risques et du danger encourus. "Latcha", un jeune homme, interprété par Smail Aït-Ammar, qui occupe une cabane abandonnée, attendant le soir pour prendre l'embarcation du "dernier voyage" avec sa bien aimée "Fati", rendue par Amina Aberkane (prix de la meilleure interprétation féminine au 55e FNTA).

L'époustouflante comédienne qui incarnera également le rôle de "Houta", jeune femme, dont c'est le jour de mariage, et qui se trompe de salle pour se retrouver avec Latcha et "Sennour", joué par Ahmed Bechar (prix du meilleur second rôle au 55e FNTA), dans une série de situations à rebondissements. Entre, d'un côté, Latcha, personnage résolument décidé à passer à l'acte et de l'autre, Sennour, dont le fils qui n'est jamais revenu, en avait payé les frais, ainsi que Fati, qui tentait de l'en dissuader, chacun allait de son argumentaire, établissant des rapports de causes à effets tirés de différentes situations de la réalité sociale.

Dans des échanges ascendants et soutenus, le trio de comédiens qui a occupé tous les espaces de la scène, a su porter la densité du texte, empreinte de quelques situations comiques et burlesques. Œuvre du metteur en scène également, la scénographie, faite d'un décor minimaliste, consistant en quelques filets de pêcheurs disposés de manière à former un grand demi-cercle qui a judicieusement délimité l'espace de jeu et quelques accessoires qui suggéraient les intentions des uns et des autres. La bande son et musique de Halim Bakhal, la chorégraphie de Mohamed Khelfallah et l'éclairage multicolore, vif ou feutré, ont été d'un apport concluant aux différents moments dramaturgiques de la trame et aux atmosphères, parfois tristes car évoquant le passé et tantôt pleine de joies et d'espoir car tournées vers l'avenir. Le public a longtemps applaudi les comédiens et l'ensemble de l'équipe technique du spectacle "Ech'Chebka", produit sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'association "Choâla pour le théâtre et le cinéma" de Boumerdès.

APS

## CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP L'IA au cœur de la troisième édition à partir de jeudi à Alger

Après deux éditions réussies depuis 2022, le coup d'envoi de la troisième édition de la Conférence Africaine des Start-up, dédiée à l'Intelligence artificielle et à la promotion du climat des affaires et de l'entrepreneuriat en Algérie et en Afrique, aura lieu jeudi au Centre international des Conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger).

Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et organisé par le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et l'accélérateur public "Algérie Venture", l'événement attend la participation de plus de 25.000 visiteurs, 45 ministres de pays africains, plus de 500 start-up et 100 investisseurs venus de 50 pays africains. La rencontre verra également l'organisation de 6 événements annexes et d'une trentaine de conférences, avec la participation de plus de 200 experts, ce qui en fait "le plus grand événement du genre en Afrique", selon les organisateurs. Organisée sous le thème "ré-imaginer l'Afrique grâce à l'intelligence artificielle", la conférence vise à souligner l'importance de l'innovation et des technologies de pointe pour stimuler le développement économique et social du continent. Pendant trois jours, les

participants auront accès à des conférences, des ateliers et des réunions de réseautage professionnel, afin de débattre des défis et des opportunités auxquels est confronté le développement de l'IA sur le continent, ainsi que de la manière de transformer les idées novatrices en impacts tangibles qui contribuent au développement durable.

Les conférences animées par des intervenants de 35 pays s'intéresseront de sujets tels que l'économie des données, l'IA dans les villes numériques, le Big data, la blockchain, la cybersécurité, l'application de l'IA dans le domaine de la santé et beaucoup d'autres domaines connexes. La troisième édition de la Conférence Africaine des Start-up verra également l'organisation d'une grande exposition technologique présentant les dernières innovations et technologies dans le domaine de l'intelligence artificielle, qui donnera aux

participants l'occasion d'explorer de nouveaux produits et solutions et d'interagir avec des entreprises de premier plan dans le domaine.

Le Sommet africain du capital-risque, qui offrira une plateforme aux investisseurs et aux entrepreneurs innovants pour discuter des opportunités de financement et de collaboration, sera organisé pendant l'événement, ainsi que la Conférence sur la stratégie nationale de l'intelligence artificielle, qui devrait constituer une feuille de route pour faciliter l'utilisation par l'Algérie de cette technologie dans tous les domaines.

Selon le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la troisième édition de la conférence vise à évaluer la mise en œuvre de la feuille de route et de la charte adoptées lors des éditions précédentes, et à élaborer une nouvelle feuille de route pour le développement de l'IA en Afrique. La

précédente édition de l'événement, organisée en décembre 2023, s'était conclue par "la deuxième déclaration ministérielle d'Algérie pour le développement des start-up en Afrique", qui comprenait plusieurs recommandations, dont celle de charger le Secrétariat permanent de la Conférence Africaine des Start-up d'élaborer une stratégie globale pour le développement de ce type d'entreprises en Afrique, et de mettre l'accent sur la lutte contre le phénomène de la fuite des cerveaux. Depuis sa première édition en 2022, la Conférence Africaine des Start-up a connu un grand succès, contribuant à la mise en place de partenariats stratégiques et au développement de programmes innovants visant à soutenir les startups en Afrique. L'Algérie compte aujourd'hui 8.000 start-up, dont 2.000 ont obtenu le label "Start-up", ainsi que 20.000 jeunes ayant le statut d'auto-entrepreneur.

## BLIDA Convention de coopération entre l'Université et le CRTI

Une convention de coopération a été signée mardi, entre l'Université de Blida et le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) de Chéraga (Alger), portant sur l'activation du rôle de la recherche scientifique dans le développement des industries nationales, a-t-on appris auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement économique, cet accord a été signé par le recteur de l'université de Blida, Pr. Bezzina Mohamed, et le directeur du CRTI, Badji Riad. Cette convention a pour objectif de "passer de la recherche théorique à la recherche appliquée pour la mettre au service de l'économie nationale", a indiqué le recteur de l'université, notant qu'une majorité des cadres et experts du CRTI sont des diplômés et enseignants de l'université de Blida.

Il a ajouté que la vocation de l'université, représentée principalement par la recherche, implique une coopération avec les établissements industriels. Un fait qui nécessite le rapprochement du monde industriel et son exploration pour faire profiter étudiants et chercheurs des technologies et expertises du centre, notamment dans la préparation de leurs mémoires de fin d'études".

Cet accord s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les établissements de recherche scientifique et les partenaires sociaux et économiques, notamment dans le secteur industriel, a souligné le directeur du CRTI. L'objectif commun est de "soutenir la recherche et le développement technologique, les valoriser et les mettre au service de l'économie nationale pour consacrer le développement durable", a-t-il ajouté.

La convention stipule que le CRTI fasse bénéficier les étudiants de son expertise, tout en encourageant l'innovation et en développant de nouvelles technologies de nature à améliorer leurs aptitudes et compétences. Ce partenariat offre également l'opportunité aux étudiants et aux chercheurs d'effectuer des visites de terrain, pour communiquer avec les experts du centre et collaborer avec eux pour constituer des réseaux et réaliser des projets de recherche.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



WILAYA DE LAGHOUAT  
DAIRA DE HASSI R'MEL  
COMMUNE DE HASSI R'MEL  
NIF 0306000070

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

#### De l'avis L'apple d'offres avec exigence des capacités

#### Minimales N° 2024 / 07

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi R'mel porte à la connaissance de l'avis L'apple d'offres avec exigence des capacités Minimales N° 07/2024 daté 23/07/2024 dans le journal "العمود" le Projet suivant : Pavage de routes urbaines sur une distance de 2800 ml dans la nouvelle ville bellil. Que la commission des ouverture et évaluation a réuni au siège de la commune le 05/11/2024 et a décidé d'attribuer le marché provisoirement conformément aux critères retenus sur les cahiers des charges aux entreprise suivante:

| N° | le Projet   | Entreprise                                  | Montant       | délai    | Critère de choix |
|----|---|---|---------------|----------|------------------|
| 01 | Pavage de routes urbaines sur une distance de 2800 ml dans la nouvelle ville bellil | ETPCHE<br>DJERIDANE<br>IBRAHIM EL<br>KHALIL | 42 846 683.99 | 59 Jours | Moin disant      |

Tout soumissionnaire qui aurait une objection à cette sélection peut introduire une objection auprès de la Commission des Marchés Publics dans un délai de 10 jours. Pour connaître les résultats de l'évaluation de ses offres techniques et financières, contacter le bureau des Marchés dans un délai maximum de 3 jours à compter de la date de la sélection. date de publication de la présente annonce, conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi n° 23/12 du 08/05/2023 détermine les règles générales liées aux marchés publics et aux dispositions de l'article 82, troisième alinéa du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, qui porte notamment sur l'organisation des marchés publics et les autorisations d'utilité publique

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
WILAYA DE BATNA

#### MISE EN DEMEUREN° 02

Compte tenu de la spécificité du projet et le non-respect de l'engagement par l'entreprise, en mobilisant tous les moyens nécessaires pour réaliser le projet dans les délais contractuels et à la cadences appropriées.

- Suite à l'envoi du Subdivisionnaire de la Daïra de BATNA
- En raison d'expiration de délais de réalisation du projet.
- Vu le volume des travaux restant à réaliser.
- Vu l'insuffisance des moyennes humaines et matérielles mises en place par l'entreprise.

L'entreprise, RAHMANI ABD-ELGHAFOUR titulaire de la convention N° : 30/2024, portant le visa CF N° : 34du : 25 AVRIL 2024, relatif au PROJET :

**OPERATION : ETUDE, SUIVI ET RESTAURATION ET REHABILITATION D'ANCIENNE RESIDENCE A BATNA**

**PROJET : RESTAURATION ET REHABILITATION D'ANCIENNE RESIDENCE A BATNA**

**LOT 03 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BLOC SANITAIRE -**

**RESIDENCE KHADIJA OUM EL-MOUMININE-**

**Et mise en demeure de redynamiser et entamer les travaux dans un**

**délai de 48 heures à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les journaux Nationaux.**

**Faute de quoi, toutes les mesures coercitives réglementaires seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur**

# Programme de la soirée

TF1 21:10

Commandant  
Saint-Barth  
Saison 1



Lors d'un cocktail en compagnie de grands pontes de l'île Saint Barth sauve de justesse le capitaine Diane Baccara. En effet, un parachutiste tombe du ciel en pleine réception. Il était vraisemblablement déjà mort dans les airs. Les premières constatations montrent les traces d'un empoisonnement. Saint Barth et Georges se rendent à l'école de chute libre de la victime. Le parachutiste, Mattéo, était très apprécié pour ses qualités de pédagogue et sa sympathie. Lors de l'inspection du logement de Mattéo, ils surprennent un certain Argani, bandit réputé de l'île.

france 2 21:10

Envoyé spécial



« Quand les vide-greniers remplissent le portefeuille » : Les vide-greniers n'attirent plus seulement les chineurs en quête de bonnes affaires et ceux qui vident la maison de famille. Avec l'inflation, pour boucler les fins de mois, de plus en plus de Français sont contraints de vendre les bijoux de famille et les objets dont ils peuvent se passer. Dans toutes les régions, les vide-greniers permanents se multiplient, car les difficultés financières des uns deviennent le modèle économique des autres • « Sorcières : mauvais sorts et bonnes affaires » • « Titicaca, le lac meurt de soif »

france 3 21:10

L'oubliée d'Amboise



Le lendemain d'un concert qu'il donnait au château d'Amboise, Amaury de Courcelles, un violoniste virtuose de 31 ans, est retrouvé assassiné. Son corps est à quelques mètres de la tombe de Léonard De Vinci. Sa tempe est perforée, et la position dans laquelle il a été mis rappelle un des plus célèbre célèbre dessin annoté du peintre et scientifique du XVIe : L'Homme de Vitruve. Pour mener l'enquête, Alban Dutertre, capitaine à la section de recherches d'Orléans, s'associe avec l'Adjudant Bérénice Amarillo. Plus tard, ils planchent sur un autre assassinat, toujours inspiré de Léonard De Vinci.

CANAL+ 21:06

Manu Payet :  
Emmanuel 2



Dans la première livraison de son spectacle intitulé 'Emmanuel', Manu Payet évoquait avec sa faconde habituelle ses souvenirs d'adolescent, et tous les possibles de la vie de couple avec force anecdotes personnelles. 'Emmanuel 2', son nouveau spectacle, se pose comme la suite de ses réflexions sur l'existence. L'humoriste raconte, toujours à coups de souvenirs et d'expériences intimes, sa vie de père de famille. Il pose ainsi un regard amusant et tendre sur son enfant qu'il voit grandir et évoluer en même temps que lui prend de l'âge.

M6 21:10

Le meilleur pâtissier  
Saison 13



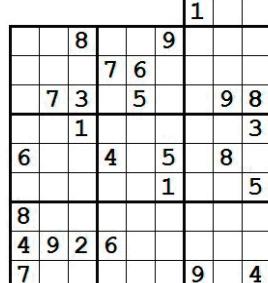
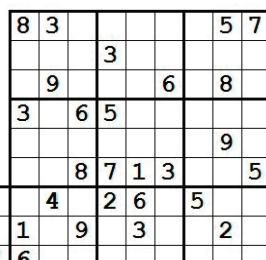
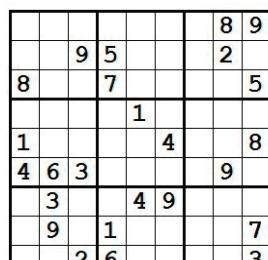
Des créateurs d'entreprise ont imaginé un objet, un service ou un commerce. Mais pour espérer conquérir leur marché, il leur manque des conseils et surtout un financement. Tour à tour, ils sont une dizaine à se présenter devant un jury composé de Marc Simoncini (Meetic, Angel), Catherine Barba (Cashstore, Malinea), Frédéric Mazzella (BlaBlaCar), Delphine André (GCA Transport et logistique), Marc Vanhove (Bistro Régent) et Eric Larchevêque (Ledger). Les participants n'ont que quelques minutes pour convaincre les patrons aguerris d'investir dans leur projet.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2391

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

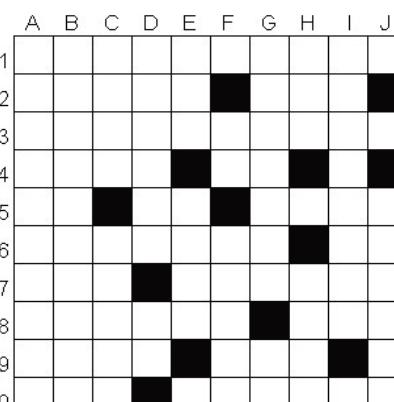


1 - Conseil de société  
2 - Roche abrasive - Clameur  
3 - Adhésifs  
4 - Anneau marin - Béryllium en chimie  
5 - Venu - Personnage brechtien - Rivière africaine  
6 - Danse hongroise - Divine génisse  
7 - Affluent du Rhin - Préhelléniques  
8 - Cordage - Monnaies roumaines  
9 - Néant - Refus  
10 - Esprit - Surnaturel

A - Sorti de son entourage  
B - Organisateur  
C - Pouilles - Hérétique  
D - Gaffe - Etain en cornue  
E - Agence d'espionnage - Habitants de bocal  
F - Symbole sonore - Chargé d'affaire  
G - jaune brun - Exclamation  
H - Se rendra - Patrie des Illibériens  
I - Traite brillamment  
J - Colorant rouge



1 - Conseil de société  
2 - Roche abrasive - Clameur  
3 - Adhésifs  
4 - Anneau marin - Béryllium en chimie  
5 - Venu - Personnage brechtien - Rivière africaine  
6 - Danse hongroise - Divine génisse  
7 - Affluent du Rhin - Préhelléniques  
8 - Cordage - Monnaies roumaines  
9 - Néant - Refus  
10 - Esprit - Surnaturel



Terneurs



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1091*

|                                     |                                 |                                    |                              |                                    |                                |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| lien par ondes caractériel          | canal de salins file            | bon enagement du côté cérébral     | soeurs de la Terre           | bel emplumé arme de tir            | chamois à Pau maison de moulik | affreux tibétain cris de matous |
| mère de faon gentil chaton          |                                 |                                    | égalisait                    |                                    |                                |                                 |
| invitée coûteuse oui mais d'avant   |                                 | jamais vieux fait des efforts      |                              | réduis de pétrole relever la voile |                                |                                 |
| verbale                             | filets lumineux                 | saillie du palais image de douceur | alla au hasard col des Alpes |                                    | fiable                         | avare                           |
| représentation                      |                                 | opératrice logique                 | separée                      |                                    | ventilant                      | sigle de société expédiera      |
| sveltes                             |                                 |                                    |                              | entourai                           |                                | le premier venu                 |
| petits sacs                         |                                 |                                    |                              | appris                             | précipice                      |                                 |
| étendra                             | article contracté               | se précipita (se) voie urbaine     |                              |                                    | sein du titi                   |                                 |
|                                     | pénible                         |                                    |                              |                                    | étoile                         |                                 |
| cela mais raccourci                 | repas légers                    |                                    | berger                       |                                    |                                |                                 |
| complot                             | époques                         |                                    | plante piquante              |                                    |                                | quillotinés                     |
| robe de sénateur transfert de fonds |                                 | très pointu                        | attirance                    |                                    | raids à nouveau                | ferai de même                   |
|                                     |                                 | choisiras                          | animal de bât                |                                    |                                |                                 |
| il prend des volatiles              |                                 |                                    |                              | dermeurait                         | personnel                      |                                 |
| 1ère page                           |                                 |                                    |                              | imaginai                           | pilastre d'angle               |                                 |
|                                     | c'est nickel loup d'autrefois   |                                    | convenables nom de pomme     |                                    | risque un oeil                 |                                 |
| installe                            | extrémiste matière de pénitence |                                    |                              | mettre dehors saint bigourdan      | chanson                        |                                 |
|                                     |                                 | surqi                              |                              |                                    |                                | bien dans le coup               |
| bien exécutées                      |                                 |                                    |                              |                                    | attention                      |                                 |
|                                     |                                 |                                    |                              |                                    | paresseux                      |                                 |

## Solution

Sudoku n°2391

Mots Croisés n°2391

**Horizontalement**

- 1 : Directoire - 2 : Emeri - 3 : Sparadraps
- 4 : Erse - BE - 5 : Né - UI - Uélé - 6 : Csardas - Io
- 7 : Aar - Egéens - 8 : Drisse - Léi
- 9 : Rien - Non - 10 : Eon - Ethéré

**Verticalement**

- A : Désencadré - B : Imprésario - C : Réas - Arien
- D : Erreur - SN - E : CIA - Ides - F : DB - Agent
- G : Ocreuse - Oh - H : Ira - Elne
- I : Ripoline - J : Eosine

Grille géante n°1091

## CAN 2024 (DAMES) - QUARTS DE FINALE

### Défaite de l'Algérie face à l'Angola (15-34)

La sélection algérienne féminine de handball s'est inclinée face à son homologue angolaise (tenante) sur le score de 15 à 34, (mi-temps : 08-19), en quart de finale du Championnat d'Afrique des nations CAN-2024 (dames), disputé mercredi à Kinshasa en RD Congo.

Suite à cette élimination, les handballeuses algériennes seront reversées en Coupe du Président (matchs de classement 5e-8e places), alors que les Angolaises disputeront les demi-finales face aux gagnantes du quart opposant l'Egypte à la RD Congo (18h30).

Le Sept algérien s'était hissé en quart de finale en bouclant la phase de poules avec un bilan de deux victoires devant le Cap Vert (20-16) et le Kenya (31-12), contre trois défaites concédées face à l'Egypte (19-28), le Congo (17-24) et le Sénégal (16-23). Dans le premier quart de finale, disputé plus tôt ce mercredi, la Tunisie a battu le Congo (28-24) et défiera dans le

dernier carré le vainqueur du match entre le Cameroun et le Sénégal (16h00).

Les demi-finales du CAN 2024 sont programmées vendredi, alors que la finale et le match de classement (3e-4e places) se dérouleront samedi.

Pour rappel, les quatre premières équipes au classement final se qualifient pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en décembre 2025.

#### Résultats partiels des quarts de finale :

|                    |        |
|--------------------|--------|
| Tunisie - Congo    | 28-24  |
| Angola - Algérie   | 34-15  |
| Cameroun - Sénégal | 16h00  |
| Egypte - RD Congo  | 18h30. |



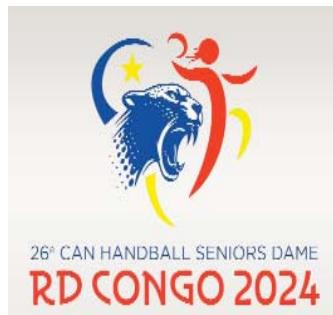
### KICKBOXING / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2024

#### L'Algérie avec 16 athlètes en Afrique du Sud

Seize (16) kickboxers (messieurs et dames) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats d'Afrique de la spécialité, qui se dérouleront du 9 au 12 décembre courant en Afrique du Sud, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline, ayant précisé au passage que cette compétition sera qualificative aux Jeux mondiaux de 2025 en Chine. "Notre objectif pendant les Championnats d'Afrique sera de qualifier six de nos athlètes aux Jeux mondiaux de 2025, alors que les jeunes de moins de 20 ans, qui ont renforcé les rangs de la sélection nationale récemment profitent de cette compétition pour gagner en expérience", a indiqué l'entraîneur national Mustapha Fellak. Outre ses seize athlètes, l'Algérie sera représentée en Afrique du Sud par trois arbitres internationaux, Allal Sahnoun et El Khir Dilmî chez les messieurs, ainsi que Linda Yamani chez les dames. La qualification aux Jeux mondiaux de 2025, dans la spécialité Point-Fighting, se fera dans six catégories de poids, à savoir : -63 kg, -74 kg et -84 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -50 kg, -60 kg et -70 kg chez les dames. Pour ce qui est de la spécialité Ki, les catégories de poids retenues sont celles des 63,5 kg, -75 kg, et +91 kg chez les messieurs, et celles des -52 kg, -60 kg et -70 kg chez les dames. D'après les organisateurs, plus de 600 kickboxers (messieurs et dames), représentant 15 pays, ont confirmé leur participation à ces Championnats d'Afrique, en attendant d'éventuels retardataires, car selon la même source, le délai d'engagement est toujours ouvert.

### HAND/CAN-2024 DAMES (GR.A - 5E JOURNÉE)

#### L'Algérie domine le Kenya (31-12) et passe en quarts de finale



La sélection algérienne féminine de handball s'est qualifiée en quarts de finale

### OLYMPIADE

#### Le CIO va distribuer 6,8 milliards de dollars pour 2021-2024

Le Comité international olympique va distribuer 6,8 milliards de dollars (6,46 milliards d'euros) au titre de l'olympiade 2021-2024, une hausse de 12% par rapport au cycle précédent, a annoncé mardi son porte-parole Mark Adams. "Malgré la situation économique difficile", marquée par la pandémie de Covid-19 qui a entraîné un report d'un an des JO-2020 de Tokyo, finalement tenus à huis clos, l'organisation va même augmenter de 45% ses subsides par rapport à la période 2009-2012, selon M. Adams.

Les revenus du CIO, principalement tirés des droits TV et de son programme TOP de sponsors internationaux, sont redistribués à 90%, 10% servant à faire tourner l'organisation de Lausanne, selon ses rapports annuels. L'instance

olympique finance les fédérations internationales présentes aux JO d'été et d'hiver, ainsi que les 206 comités nationaux olympiques, contribue pour 50% au budget de l'Agence mondiale antidopage, et participe à l'organisation des JO et des Jeux olympiques de la jeunesse. A l'horizon 2032, le CIO a "déjà sécurisé des revenus commerciaux de 13,5 milliards de dollars" (12,83 milliards d'euros), selon Mark Adams, soit 7,3 milliards jusqu'aux JO-2028 de Los Angeles, et déjà 6,2 milliards pour l'olympiade suivante, qui se terminera par les JO-2032 de Brisbane en Australie. "Cela démontre clairement que la marque olympique est plus forte que jamais et que l'intérêt de l'association commerciale avec le CIO ne fait que croître", a affirmé le porte-parole, résumant le rapport



fait un peu plus tôt à la commission exécutive par le responsable de la commission des finances. Ces chiffres signifient aussi que le prochain président de l'instance de Lausanne, qui sera élu lors de la 144e session en Grèce du 18 au 21 mars prochain, entamera son mandat avec une situation financière prospère. Le vainqueur du scrutin, parmi sept candidats - un record dans l'histoire olympique - succédera en juin 2025 à l'Allemand Thomas Bach, qui dirige le CIO depuis 2013 et ne peut plus se représenter.

### ATHLÉTISME / LANCER DU DISQUE - TRANSFERT

#### Yakoub et Bourekba rejoignent le MC Alger (Club)

La section athlétisme du MC Alger a annoncé mercredi le recrutement des jeunes internationaux algériens, Abdelmoutaleb Yakoub et Abdelmoumène Bourekba, spécialistes du lancer du disque, sans préciser la durée de leur engagement.

"Yakoub et Bourekba ont été recrutés dans une perspective de rajeunissement de nos effectifs et nous espérons les voir réaliser une brillante carrière sous les

couleurs du Mouloudia" a expliqué le président Mohamed Khalidi dans une déclaration ayant accompagné le communiqué du Doyen. Pour rappel, Yakoub est l'étoile montante du lancer du disque algérien.

Il est d'ailleurs le détenteur du record national chez les moins de vingt ans. Même sur le plan international, il s'est déjà distingué plusieurs fois avec l'équipe nationale de sa catégorie d'âge.

Un talent avéré, qui outre son nouveau club a suscité même l'intérêt de la Fédération algérienne d'athlétisme, qui voit en lui une chance de médaille lors des prochains Jeux olympiques à Los Angeles.

"Bourekba aussi ne manque pas de talent et le Mouloudia compte énormément sur lui pour gagner des titres et étoffer le palmarès du club" conclut le communiqué du MCA.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR:C-2E JOURNÉE)

### Le Jaraaf va recevoir l'USM Alger au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio

Le Jaraaf de Dakar a annoncé que dans le cadre de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, il va jouer ses matchs à domicile au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio, où il va accueillir l'USM Alger dimanche à 17h00 (heures algériennes), en match comptant pour le compte de la deuxième journée du groupe C.

Le Jaraaf a indiqué qu'il va continuer à recevoir au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio pour ses autres matchs comptant pour la même compétition. Le stade Abdoulaye-Wade, également connu sous le nom de stade olympique de Diamniadio ou stade du Sénégal, est une infrastructure située à Diamniadio, au Sénégal. Prévu pour accueillir les Jeux olympiques de la jeunesse de 2026, le stade dispose d'une capacité de 50 000 places. Il avait été inauguré le 8 août 2018. Outre le Jaraaf et l'USM Alger, la poule C comprend également l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) et Opara (Botswana). Lors de la première

journée disputée la semaine dernière, le Jaraaf a été battu (0-2) par l'ASEC Mimosas, tandis que l'USM Alger a atomisé la formation botswanaise d'Opara United (6-0). Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale de la compétition africaine dont l'USM Alger est vainqueur en 2023.



#### FORMATION

### Des expertes norvégiennes à Oran pour un stage destiné aux entraîneurs des U12 féminines (FAF)

Un stage de formation destiné aux entraîneurs des équipes féminines des moins de 12 ans (U12), se tiendra du 4 au 8 décembre 2024, au village méditerranéen d'Oran, en partenariat avec la Fédération norvégienne de football (NFF), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). "La FAF, en partenariat avec la Fédération norvégienne de football (NFF), poursuit les initiatives pour le développement du football féminin en Algérie. Dans ce cadre, Un stage de formation destiné aux entraîneurs des équipes féminines des moins de 12 ans (U12), se tiendra du 4 au 8 décembre 2024 au village méditerranéen d'Oran", indique la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Ce stage s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération entre les deux fédérations, qui avait déjà permis l'organisation d'une première session en février dernier à Biskra. "Mme Rafika Guellati, membre du Bureau fédéral et responsable de la commission du football féminin, a accueilli les deux entraîneurs norvégiennes, Mme Kari Torun Nilsen et Mme Katrine Tretteng, à leur arrivée à Oran ce mardi. Le reste de la délégation norvégienne est attendu plus tard dans la soirée pour participer à cette initiative", précise la même source.

Ce partenariat vise à promouvoir le football féminin à travers des formations spécialisées et des échanges d'expertise. L'objectif est de renforcer les compétences des entraîneurs algériennes tout en offrant de meilleures opportunités aux jeunes filles pratiquant ce sport, conclut l'instance fédérale. En février dernier, M. Walid Sadi, alors président de la FAF avait reçu à Alger le conseiller spécial du président de la NFF, Hans Andreas Finstad. Cette rencontre avait abouti à un accord visant à renforcer la coopération entre les deux fédérations, notamment dans le développement du football féminin et la formation spécialisée, rappelle-t-on.

### Le séminaire «Stades sécurisés en Afrique» s'ouvre mardi à Alger (FAF)

Le séminaire "Stades sécurisés en Afrique" a débuté mardi à Alger en présence des acteurs principaux, chargés de l'organisation des matchs de football en Afrique, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAF). Organisé en collaboration avec la Confédération africaine de football (CAF) jusqu'au 5 décembre, "cet événement vise à améliorer les normes d'organisation des compétitions sportives selon les meilleures pratiques internationales, dans un environnement sécurisé", souligné le communiqué de la FAF.

Plusieurs points ont été abordés lors de la première journée du séminaire, dont, les défis en matière de sûreté et sécurité dans le football en Afrique, les règlements de la CAF sur la sûreté et la sécurité lors des matchs, les responsabilités de l'Officier de Sûreté et de Sécurité de la CAF et la collaboration avec les entités de sécurité du club, ou encore la formation des stadiers, selon la même source. L'atelier a été animé par les instructeurs CAF, Mamane Idi Almoustapha du Niger) et Ababacar Sene du Sénégal.

APS

### Les «Rouge et Noir» à pied d'œuvre à Dakar

La délégation de l'USM Alger, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine, est arrivée mercredi matin à Dakar (Sénégal) en vue de son match face à l'ASC Jaraaf, prévu dimanche (17h00, heure algérienne) au stade Abdoulaye Wade, pour le compte de la deuxième journée (Gr.C) de la phase de poules de la compétition africaine, a indiqué le club algérien sur ses réseaux sociaux. La délégation usmiste a été reçue à son arrivée à l'aéroport international de Dakar par le premier secrétaire auprès de l'ambassade d'Algérie au Sénégal, M. Bachir Mokhtari, accompagné des responsables du club ASC Jaraaf, a précisé la même source. Les Us-

mistes sont arrivés dans la capitale sénégalaise à bord d'un vol direct et régulier qui a duré quatre heures. Ils ont ensuite pris la route vers leur lieu d'hébergement, hôtel "Radisson Diamandio Dakar", qui se trouve à proximité du stade Abdoulaye Wade. Lors de la première journée, l'USMA s'est imposée avec brio face aux Botswanais d'Orapa United sur le score sans appel (6-0), un succès qui a permis aux Usmistes de partager la tête du groupe C avec les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, vainqueurs du Jaraaf du Sénégal sur le score de 2 à 0. Les deux clubs perdants occupent la 3e position avec 0 point. Le CS Constantine, deuxième représentant algérien

en Coupe de la Confédération, recevra les Tanzaniens de Simba SC, dimanche (17h00) au stade Chahid Hamlaoui, pour le compte de la deuxième journée du groupe A, alors que le CS Sfaxien se rendra en Angola pour affronter Bravos do Maquis. Lors de la première journée, les Constantinois sont allés chercher les trois points de la victoire sur la pelouse des Tunisiens du CS Sfaxien (0-1), au même titre que le Simba SC (Tanzanie) qui s'est imposé face aux Angolais de Bravos do Maquis (1-0). Le CSC et Simba SC occupent conjointement le fauteuil de leader avec 3 points chacun, alors que le CSS et Bravos do Maquis ferment la marche avec 0 point.

### LIGUE 1 MOBILIS Zeghdoud nouvel entraîneur de l'Olympique Akbou (club)

L'ex-coach de l'US Biskra Mounir Zeghdoud, est devenu le nouvel entraîneur de l'Olympique Akbou, en remplacement du Tunisiens Moez Bouakaz, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mardi dans un communiqué. "L'ancien international algérien Mounir Zeghdoud, reconnu pour son élégance sur le terrain en tant que défenseur central, vient de s'engager avec l'Olympique Akbou comme entraîneur principal.

L'enfant de Constantine, qui compte 31 sélections avec l'équipe nationale, apportera son expérience et son expertise pour guider le club vers de nouveaux horizons", a indiqué le nouveau promu sur réseaux sociaux.

Bouakaz a annoncé sa démission samedi dernier, à l'issue de la défaite concédée en déplacement face

à l'USM Khencela (1-0), lors de la 11e journée du championnat. Les coéquipiers du buteur maison Ali Haroune restent sur une série noire d'une seule victoire, quatre défaites, et deux nuls, lors des sept derniers matchs. Zeghdoud (54 ans) a débuté la saison sur le banc de l'US Biskra, avant de trouver un accord avec la direction du club pour une séparation à l'amiable. Il a été remplacé par Si Tahar Chérif El-Ouezzani.

Zeghdoud rejoint le club de la vallée de la Soummam où il trouvera tous les moyens nécessaires pour accomplir sa tâche dans les meilleures conditions possibles", conclut le communiqué. Au terme de la 11e journée, l'O.Akbou pointe à la 7e place au classement, en compagnie de la JS Kabylie, avec 14 points chacun.

### Le NCM et l'ESS sanctionnés de huis clos (LFP)

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel a infligé deux matchs à huis clos au NC Magra et un autre à l'Entente de Sétif, pour diverses infractions lors de la 11e journée de Ligue 1 Mobilis. "Suite à l'examen des pièces versées aux dossiers et aux rapports des officiels des rencontres NC Magra - MC Oran et ES Sétif - MC Alger, il a été décidé d'infliger au NCM deux matchs à huis clos, et un match à

huis clos à l'ESS" a indiqué l'instance dans un communiqué, publié sur son site officiel. Le NCM a été sanctionné pour "jets de divers projectiles sur le terrain, entraînant des dommages physiques à un officiel du match", alors que dans le cas de l'ESS, c'était pour "une troisième infraction au code disciplinaire, concernant l'utilisation et le jets de fumigènes sur le terrain". Présidée par Kamel Mesbah, la CD

de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions lors de sa dernière session, notamment, de fortes amendes à l'encontre de joueurs et d'entraîneurs pour " contestation de décision". Pour sa part, le président du MC Oran Chakib Boumediene Ghomari a été convoqué pour la séance du lundi le 10 décembre courant, pendant laquelle il comparaîtra devant la commission de discipline vers 11h00.

### LICENCE «CAF PRO»

### Le dernier module de la formation aura lieu du 6 au 11 décembre à Alger (FAF)

Le 12ème et dernier module de la formation pour l'obtention de la licence "CAF Pro" se déroulera à Alger du 6 au 11 décembre, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF). Selon la même source, ce module d'évaluation sera conclu par la remise des diplômes aux candidats. La supervision et l'encadrement du stage sera assuré par Belahcene Malouche, directeur technique régional de la FIFA et inspecteur technique de la CAF en compagnie de Raul Nevez Chipenda, directeur du développement de la CAF. Le Directeur technique

national (DTN) de la FAF Ameur Mansoul, assurera l'ouverture de ce dernier stage, précise la même source. La présentation des thèses rédigées par les candidats, l'exposé des rapports de stage, des séances pratiques axées sur des exercices et des mises en situation sur le terrain et les analyses vidéo et débats, basés sur des séquences sélectionnées, sont au programme de cette dernière étape de la formation, conclut l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

APS

## LIGUE INTER-RÉGIONS Plus de 20 millions de DA à honorer par 95 clubs en guise d'amendes (LIRF)

Quelque 95 clubs sur 96 évoluant dans les six groupes du championnat inter-régions de football sont sommés de s'acquitter de leurs amendes, relevant de la saison actuelle 2024-2025, dont le montant global est estimé à plus de 20 millions de dinars, et ce, avant le 31 décembre en cours, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Ligue inter-régions de football (LIRF).

L'état des amendes publié par cette instance, qui gère les championnats du troisième palier du football national, a été arrêté jusqu'au 30 novembre écoulé, précise-t-on. Les clubs concernés risquent des sanctions sportives qui commenceront par des défaillances de points de leurs compteurs respectifs s'ils ne venaient pas à épurer leurs dettes avant l'expiration des délais fixés, prévoit-on. Les amendes en question sont infligées suite à des sanctions prises à l'encontre des joueurs pour mauvaise conduite sur le terrain, ainsi qu'aux clubs pour diverses raisons, comme l'absence d'entraîneurs en chef sur la main courante, souligne-t-on. Par ailleurs, la LIRF appelle les formations de la même division ayant signé des protocoles d'accord portant sur l'échelonnement de leurs dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs, à honorer la première tranche dudit protocole avant le 31 décembre également. Le nombre des clubs concernés par cette opération est de l'ordre de 44. Tout retard dans le paiement de cette première tranche exposerait son auteur à la défaillance d'un point, avertit la LIRF.

## Le WA Tlemcen rassuré du soutien des autorités locales

Le WA Tlemcen bénéficiera de tout l'appui des autorités locales pour redorer son blason, à commencer par l'accession en Ligue 2 de football, a assuré, mardi soir, le wali de Tlemcen Youcef Bechlaoui, lors de sa rencontre avec les joueurs et les staffs de cette équipe pensionnaire du championnat inter-régions (Gr. Ouest).

Cette réception, tenue au siège de la wilaya, a été l'occasion pour le wali de "s'enquérir de la situation du club et les différents problèmes auxquels il est confronté", ont indiqué les services de la wilaya. A cette occasion, M. Bechlaoui a fait savoir à ses hôtes qu'il accordait un intérêt particulier à ce "club mythique", exigeant de sa direction de "redoubler les efforts" pour le remettre à la place qui lui sied, souligne-t-on de même source.

Le chef de l'exécutif de Tlemcen a, en outre, réitéré sa totale disponibilité pour "accompagner l'équipe et tout mettre en œuvre afin de remédier à ses problèmes en l'assistant avec les moyens possibles", poursuit-on. Le discours du wali a eu un écho favorable auprès des dirigeants et des joueurs du "Widad", qui ont "énormément apprécié" les encouragements du premier responsable de la wilaya, lui promettant de tout donner pour accéder en deuxième palier en fin de l'exercice en cours, informe-t-on encore. La formation de l'Ouest du pays a traversé, ces dernières années, une conjoncture difficile, qui lui a valu de descendre de la Ligue 1 jusqu'au championnat inter-régions en l'espace de trois saisons. Après neuf journées de compétition, les "Zianides" partagent la première place de son groupe avec deux autres anciens pensionnaires de l'élite à savoir, l'USM Bel Abbes et le RC Relizane (22 points chacun), sachant qu'un seul club accède en Ligue 2 en fin du championnat.

APS

## LIGUE 2 AMATEUR (12E JOURNÉE) L'ES Ben Aknoune et le MB Rouissat pour consolider leur leadership

L'ES Ben Aknoune (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est) tenteront de consolider leur leadership lors de la réception de l'US Béchar Djedid (5e) et la JSD Jijel (8e), à l'occasion de la 12e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue vendredi et samedi.

Dans le groupe Centre-Ouest, l'Etoile de Ben Aknoune (23 pts) auréolée de sa qualification pour les 32es de finale de la Coupe d'Algérie, accueillera samedi (15h00) le promu l'US Béchar Djedid (5e, 17 pts) avec la ferme intention de renouer avec la victoire après le nul obtenu lors de son déplacement chez le MC Saida (0-0) lors de la précédente journée, et confirmer au passage son statut de leader à trois journées de la fin de la phase aller. Les poursuivants directs de Ben Aknoune, le RC Kouba et la JSM Tiaret, deuxièmes ex aequo avec 20 points, accueilleront également des équipes du milieu de tableau, en l'occurrence, le RC Arbaâ (10e, 13 pts) et l'ESM Koléa (9e, 14 pts), avec l'objectif d'engranger les trois points de la victoire pour se donner un peu d'air. Cette 12e journée du groupe Centre-Ouest, débutera vendredi (15h00) avec la rencontre opposant le MCB Oued Sly (14e, 10 pts) au SKAF Khemis Miliana (10e, 13 pts).

Abbes (0-1), à l'occasion de son déplacement chez la MC Saida (12e, 12 pts), en difficulté dans le bas du classement après une série de mauvais résultats. Sixième au classement, la JS El Biar (16 pts) qui reste sur une élimination en Coupe d'Algérie, sera en appel chez le WA Mostaganem (8e, 15 pts), tout comme le GC Mascara, également sixième, qui se rendra chez le CR Témouchent (15e, 8 pts), dans une rencontre qui se jouera sans public, huis clos oblige. Dans le bas du classement, le SC Mécheria, lanterne rouge avec quatre petits points recevra le NA Hussein-Dey (12e, 12 pts), avec l'objectif d'engranger les trois points de la victoire pour se donner un peu d'air. Cette 12e journée du groupe Centre-Ouest, débutera vendredi (15h00) avec la rencontre opposant le MCB Oued Sly (14e, 10 pts) au SKAF Khemis Miliana (10e, 13 pts).

«Groupe Centre-Est :

### Rouissat pour conserver la tête, El Harrach à l'affût

Dans la poule Centre-Est, le MB Rouissat (1er, 26 pts) tentera de prolonger sa série d'invincibilité (4 victoires, 1 nul) à l'occasion de la réception, samedi (15h00), de la JSD Jijel (8e, 13 pts), une formation en difficulté pour sa première saison en Ligue 2 mais qui reste sur une belle qualification pour les 32es de finale de Dame coupe. Le dauphin de Rouissat, l'USM El Harrach (2e, 23 pts), toujours invaincu avec un bilan de six succès et cinq nuls, sera de son côté à l'épreuve l'IRB Ouargla (13 pts) dans une opposition largement à son avantage.

Distancée de trois longueurs par le leader, l'USM El Harrach tentera de réduire cet écart. Pour sa part, l'USM Annaba (4e, 18 pts) accueillera, vendredi (14h00), l'AS Khroub (6e, 16 pts) dans une opposition qui s'annonce équilibrée, tout comme celle opposant, samedi (14h00), le MO Constantine (5e, 17 pts) à

l'US Chaouia (7e, 15 pts). De son côté, l'IB Khemis El Khechna (6e, 18 pts) qui reste sur une amère élimination en Coupe d'Algérie face au RCK, se déplacera chez la lanterne rouge l'US Souf (5 pts) avec la ferme ambition de l'emporter pour rester dans le sillage du peloton de tête. Une mission largement dans ses cordes.

Dans le milieu de tableau, le CA Batna (13e, 12 pts) avec un moral au beau fixe après son billet en poche pour les 32es de finale de la Coupe, recevra le NRB Telegma (8e, 13 pts) avec l'ambition de confirmer cette performance, alors que le HB Chelghoum Laid, également huitième et éliminé de la compétition populaire, se déplacera chez l'autre formation de Batna, le MSP Batna pour se refaire une santé. Dans la lutte pour le maintien, la JS Bordj Menaiel (15e, 7 pts) tentera de renouer avec le succès en accueillant l'Olympique Magrane (14e, 10 pts).

## LIGUE 2 AMATEUR Les clubs endettés appelés à apurer leur situation avant le 31 décembre (LNFA)

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), a appelé 30 sur 32 clubs composant la Ligue 2, à apurer leurs dettes avant le 31 décembre courant, au risque d'être sanctionnés, dans un communiqué publié, mardi sur son site officiel. "En conformité avec les circulaires de la Fédération algérienne (FAF) de septembre et novembre 2024, la LNFA publie la liste de tous les clubs endettés. Elle rappelle que le 31 décembre 2024 est la date limite pour l'apurement de toutes ces dettes. Passé ce

délai, la Ligue procèdera à la défaillance d'un point aux seniors des clubs", indiqué l'instance dirigeante du deuxième palier du football national. Sur un ensemble de 32 clubs, seuls le MSP Batna (groupe Centre-Est) et l'ASM Oran (groupe Centre-Ouest), échappent à cette mise en garde.

L'état des créances établi par la LNFA sur les clubs de la Ligue 2 concernent les amendes antérieures au 30 novembre 2024 prononcées par la commission de discipline, ainsi que

celles consignées dans le protocole signé la saison dernière par les clubs avec la FAF, souligne la même source. A titre d'exemple, le GC Mascara est le club le plus endetté en matière d'amende avec 1.530.000 dinars, suivi par la JS Bordj Menaiel (980.000 dinars) et le RC Kouba (960.000 dinars).

Concernant les créances consignées dans le protocole signé la saison dernière par les clubs avec la FAF, le HB Chelghoum-Laid est le club le plus endetté à hauteur de 7.595.000 dinars.

## LE PROGRAMME DE LA 12E JOURNÉE

### Gr. Centre-Est

Programme de la 12e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, prévue vendredi et samedi :

#### Vendredi (15h00) :

USM Annaba - AS Khroub (Huis clos)  
CA Batna - NRB Telegma  
HB Chelghoum Laid - MSP Batna (Huis clos)  
**Samedi (14h00) :**  
US Souf - IB Khemis El Khechna  
MB Rouissat - JSD Jijel  
USM El Harrach - IRB Ouargla  
JS Bordj Menaiel - Olympique Magrane  
MO Constantine - US Chaouia

#### Classement :

|                         | Pts | J  |
|-------------------------|-----|----|
| 1. MB Rouissat          | 26  | 11 |
| 2. USM El Harrach       | 23  | 11 |
| 3. USM Annaba           | 21  | 11 |
| 4. IB Khemis El Khechna | 18  | 11 |
| 5. MO Constantine       | 17  | 11 |
| 6. AS Khroub            | 16  | 11 |
| 7. US Chaouia           | 15  | 11 |
| 8. MSP Batna            | 13  | 11 |
| --. HB Chelghoum Laid   | 13  | 11 |
| --. IRB Ouargla         | 13  | 11 |
| --. JSD Jijel           | 13  | 11 |
| --. NRB Telegma         | 13  | 11 |
| 13. CA Batna            | 12  | 11 |
| 14. Olympique Magrane   | 10  | 11 |
| 15. JS Bordj Menaiel    | 7   | 11 |
| 16. US Souf             | 5   | 11 |

### Centre-Ouest

Programme de la 12e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, prévue vendredi et samedi :

#### Vendredi (15h00) :

MCB Oued Sly - SKAF Khemis Miliana  
**Samedi (14h00) :**  
WA Mostaganem - JS El Biar  
JSM Tiaret - ESM Koléa  
RC Kouba - RC Arbaâ  
ES Ben Aknoune - US Béchar Djedid  
MC Saida - ASM Oran  
CR Témouchent - GC Mascara (Huis clos)  
SC Mécheria - NA Hussein-Dey (Huis clos)

#### Classement :

|                      | Pts | J  |
|----------------------|-----|----|
| 1). ES Ben Aknoune   | 23  | 11 |
| 2). JSM Tiaret       | 20  | 11 |
| --. RC Kouba         | 20  | 11 |
| 4). ASM Oran         | 19  | 11 |
| 5). US Béchar Djedid | 17  | 11 |
| 6). JS El Biar       | 16  | 11 |
| --. GC Mascara       | 16  | 11 |
| 8). WA Mostaganem    | 15  | 11 |
| 9). ESM Koléa        | 14  | 11 |
| 10). RC Arbaâ        | 13  | 11 |
| --. SKAF Khemis      | 13  | 11 |
| 12). MC Saida        | 12  | 11 |
| --. NA Hussein-Dey   | 12  | 11 |
| 14). MCB Oued Sly    | 10  | 11 |
| 15). CR Témouchent   | 8   | 11 |
| 16). SC Mécheria     | 4   | 11 |

## ALGÉRIE - AMÉRIQUE LATINE

### M. Boughali reçu par le président du Parlement de l'Amérique latine et des Caraïbes (Parlatino)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a été reçu à Panama City (Panama), par le président du Parlement de l'Amérique latine et des Caraïbes (Parlatino), Rolando Patrício Gonzalez, indique, mercredi, un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Avant la levée des couleurs nationales, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a été reçu, mardi au siège du Parlatino à Panama City, par le président du Parlement de l'Amérique latine et des Caraïbes, lit-on dans le communiqué.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont exprimé leur satisfaction de "la convergence des vues autour de nombre de questions d'intérêt commun, et réitéré leur détermination et leur volonté commune de renforcer la coopération entre les deux institutions", ajoute le communiqué, précisant que M. Boughali "a présenté ses vœux à M. Rolando Patrício, à l'occasion du soixantenaire de la création de ce

parlement régional prestigieux".

M. Boughali a, en outre, affirmé que l'APN "en sa qualité de membre observateur au Parlatino, et en tant que président en exercice de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), œuvrera à l'ouverture d'un dialogue arabo-latinoaméricain", soulignant que "l'Algérie aura un apport positif dans cet espace parlementaire latino-américain".

Il a, également, appelé à "intensifier les efforts en vue de renforcer la coordination entre les parlements régionaux dans les fora internationaux", insistant sur "l'importance et le rôle des parlements nationaux et régionaux dans l'élaboration des décisions internationales".

De son côté, le président du Parlatino s'est réjoui de la participation de l'Algérie à cette session, estimant que son adhésion "constitue l'une des réalisations phares du Parlatino en 2024". Au terme de la rencontre, M. Boughali a signé le livre d'or du Parlatino, en vue de "bâtir des relations solides et prometteuses entre les deux parties".

La rencontre a été rehaussée par la présence de l'ambassadeur d'Algérie à Managua (Nicaragua), M. Ali Menguelliati, ainsi que des députés Rachid Bouamri, Merrouane Reifice et Ali Mouahli, eu égard à "l'importance qu'accorde l'Algérie au renforcement de sa coopération avec le Parlatino", conclut le communiqué.

## ALGÉRIE - NAMIBIE

### M. Attaf salue les "liens solides" qu'entretiennent l'Algérie et la Namibie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a salué, mercredi à Alger, les "liens solides" qu'entretiennent l'Algérie et la Namibie, plaident pour "le renforcement de la coopération" entre les deux pays afin de "répondre aux aspirations légitimes" des deux peuples. "L'Algérie et la Namibie ont toujours entretenu des liens solides tant au niveau bilatéral que multilatéral", a affirmé M. Attaf lors de la cérémonie d'inauguration de l'ambassade de la Namibie à Alger. Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, à ce titre, que les deux pays ont toujours soutenu ensemble les causes justes et légitimes de justice et de liberté, notamment au Sahara occidental et en Palestine, l'unité politique et l'intégration économique du continent africain et ont plaidé aussi "ensemble et avec force" en faveur d'un nouvel ordre mondial, basé sur les principes de justice, d'équité et d'inclusion. "Nous sommes d'accord sur tout, car nous restons fermes sur les mêmes principes et idéaux qui ont façonné notre identité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur", a souligné

M. Attaf. Il a estimé, dans ce contexte, que l'inauguration de l'ambassade de la Namibie à Alger est "une occasion propice pour célébrer les progrès remarquables réalisés" par les deux pays sur la voie de "la promotion de la gouvernance démocratique et de la prospérité économique", félicitant "chaleureusement" la Namibie pour "le succès retentissant des élections générales qui se sont tenues récemment". Nous espérons continuer à collaborer avec nos frères et sœurs namibiens pour parvenir à des niveaux plus élevés de coordination politique et de partenariat économique, et pour mettre en œuvre nos objectifs communs et nos priorités communes aux niveaux bilatéral et multilatéral. Que notre coopération se renforce de plus en plus pour répondre aux aspirations légitimes de nos peuples et de ceux de notre continent bien-aimé", a-t-il plaidé. Soutenant que les relations entre les deux pays sont "profondément enracinées dans l'histoire glorieuse" des deux nations, M. Attaf a exprimé, à l'occasion, la fierté de l'Algérie d'avoir accueilli à Alger en 1963 l'un des premiers bureaux de la SWAPO (ancien mouvement indépendantiste namibien) à l'étranger et du fait que les relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies le 21 mars 1990, soit le jour même de la proclamation officielle de l'indépendance de la Namibie. "Nous sommes également particulièrement fiers du soutien multiforme apporté par l'Algérie à la lutte de la Namibie pour l'indépendance", a-t-il ajouté. De son côté, le ministre namibien des Relations internationales et de la Coopération, M. Puya Mushelenga, a mis en avant le soutien apporté par l'Algérie à la Namibie dans sa lutte pour l'indépendance. "Nous nous souvenons encore du don d'armes au président de la SWAPO de l'époque", a-t-il déclaré lors de la cérémonie, affirmant que ces armes ont été utilisées lors de la toute première bataille de l'Armée populaire de libération de la Namibie (PLAN) en 1966. Il a rappelé, à ce propos, que le numéro deux de la PLAN, feu Dima Hamaambo, avait reçu sa formation militaire en Algérie, "suivant les traces des géants Nelson Mandela et Samora Machel". Le chef de la diplomatie namibienne a affirmé, en outre, que son pays est "reconnaisant" de la coopération "significative" dans de nombreux domaines, estimant, toutefois, qu'"il reste encore beaucoup à faire ensemble". Le ministre namibien a souligné, par ailleurs, la "convergence de vues" entre l'Algérie et la Namibie sur la scène internationale, rappelant que les deux pays sont "engagés en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance des peuples soumis à la servitude coloniale", à savoir le Sahara Occidental et la Palestine qui fait face à "un génocide". "L'Afrique et toutes les nations progressistes du monde peuvent être fiers de cette nation, car depuis l'indépendance, l'Algérie n'a cessé d'apporter son soutien et sa coopération non seulement à la Namibie, mais aussi à de nombreux autres pays de notre continent", a-t-il conclu.

## ALGÉRIE - ONU

### Mme Hamlaoui reçoit le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du HCR

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissam Hamlaoui, a reçu, mardi à Alger, le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Raouf Mazou, a indiqué communiqué de cette organisation. La rencontre a permis aux deux parties d'évoquer "les moyens de renforcer la coordination sur le terrain, de développer les programmes d'appui humanitaire et d'améliorer les mécanismes de réponse aux besoins sanitaires et psychosociaux des réfugiés", a précisé le communiqué. La délégation s'est rendue, ensuite, au bureau du CRA de prise en charge des migrants en situation irrégulière, pour s'enquérir des efforts fournis notamment en matière de santé et de soutien psychosocial. A cette occasion, le CRA a réaffirmé son engagement à "soutenir et accompagner les réfugiés sahraouis dans les camps à Tindouf, dans le cadre du partenariat avec le HCR, renforçant ainsi la solidarité face aux défis humanitaires actuels". De son côté, M. Raouf Mazou a salué "les efforts colossaux" consentis par le Croissant-Rouge algérien et l'Etat algérien, soulignant son "plein soutien" à toute action humanitaire envers les réfugiés sahraouis, selon le communiqué.

## ENERGIE

### Arkab met en avant les efforts de l'Algérie aux côtés de ses partenaires internationaux pour parvenir à une interdiction complète des essais nucléaires

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a mis en avant, mardi à Alger, les efforts continus de l'Algérie aux côtés de ses partenaires à travers le monde pour parvenir à une interdiction complète des essais nucléaires, affirmant que le désarmement et la non-prolifération nucléaires étaient au cœur des priorités de l'Algérie, en tant qu'Etat partie aux principaux traités liés aux armes de destruction massive.

L'Algérie, depuis son adhésion à l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), "continue d'œuvrer, aux côtés de ses partenaires internationaux, pour atteindre l'objectif commun, à savoir l'interdiction complète des essais nucléaires", a indiqué M. Arkab lors d'un atelier sur les technologies du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) pour les centres de données nationaux des pays arabophones.

Et d'ajouter que "l'Algérie a, de tout temps, été parmi les pays soutenant les efforts internationaux visant à mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires, à promouvoir le désarmement nucléaire et à appuyer l'entente internationale dans les domaines de la sécurité et de la paix".

L'ouverture des travaux de cet atelier, prévu jusqu'à jeudi, s'est déroulée en présence du Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Robert Floyd, d'experts de cette organisation et du Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah.

En vue d'honorer ses engagements au titre du TICE, l'Algérie a créé le Centre national de données du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA), qui représente le principal point de contact technique avec l'OTICE concernant les activités de ce centre, dont le nouveau siège a été inauguré par le ministre en marge de l'atelier.

Le désarmement et la non-prolifération nucléaires demeurent "au cœur des priorités de l'Algérie", a affirmé le M. Arkab, soutenant que "l'Algérie, en tant qu'Etat partie aux principaux traités liés aux armes de destruction massive, est profondément convaincue que l'élimination complète des armes nucléaires est la seule et unique garantie contre l'utilisation ou la menace d'utilisation des armes nucléaires".

L'Algérie, en tant qu'Etat membre de l'OTICE, a signé le TICE, le 15 octobre 1996, et déposé ses instruments de ratification, le 11 juillet 2003, a fait savoir le ministre, faisant remarquer que "la création de zones exemptes d'armes nucléaires à travers le monde a grandement contribué au renforcement des normes de désarmement et de non-prolifération nucléaires".

L'Algérie a également contribué dans sa zone géographique à l'adoption du Traité de Pelindaba, qui a pour objectif de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique.

En effet, elle a été l'un des premiers Etats africains à ratifier ce Traité en vue de consolider la paix et la sécurité internationales, a relevé M. Arkab.

Mettant en avant "la relation étroite et la coopération continue entre l'Algérie et l'OTICE", le ministre a précisé que la participation des délégations algériennes aux différentes sessions de l'OTICE témoignait de l'attachement de l'Algérie à une entrée en vigueur rapide du TICE, en tant qu'outil fondamental dans le régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

A cette occasion, le ministre a félicité le Secrétariat exécutif de l'OTICE pour les progrès considérables réalisés dans la création et le développement des éléments du système de vérification, notamment le système de surveillance international, soulignant que "cet atelier sur les technologies du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour les centres de données nationaux des pays arabophones est une initiative de l'Algérie, dans le cadre de la coopération régionale avec l'OTICE".

Il a également mis en exergue l'importance qu'accorde l'Algérie à la coopération technique et technologique avec l'OTICE dans toutes les technologies constituant le système de vérification afin de permettre aux chercheurs algériens d'améliorer le niveau des applications techniques et scientifiques en participant aux programmes de renforcement des capacités organisés sous forme de workshops et de sessions de formation.

De son côté, le Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah, a fait savoir que depuis sa création en 2003, le Centre national de données du COMENA a "désigné des chercheurs de différents centres nationaux de recherches, spécialisés dans les technologies de l'OTICE, comme utilisateurs autorisés à exploiter les données du système de surveillance international et les productions du Centre international de données relevant de l'Organisation dans différentes technologies y afférentes".

Il a, par ailleurs, indiqué que le Commissariat était disposé à renforcer les capacités des pays arabes et africains signataires du Traité en accueillant les travaux liés aux activités des centres nationaux de données.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SRL  
DK NEWS

Directeur général  
Benzine Lamine  
Gérant  
Faygal Laouar  
Directeur de rédaction et publication  
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION  
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.anbaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## MOHAMMED GUEDDOUCHE : PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION A.ASCA NATIONAL

### « Avec l'aide de tout le monde on va y arriver »

L'association A.ASCA NATIONAL fonder en 2015 crée en 2022 par Mr Gueddouche Mohamed (A.ASCA) continue de rendre des hommages aux sportifs ayant marqué la scène nationale.

#### F. YANIS

Récemment, les membres de l'Association A.ASCA NATIONAL se sont déplacé sur le territoire national et international pour honorer des anciens sportif surtout football afin d'honorer et soutenir des anciens joueurs du football national.

Cette sympathique et louable initiative a aussi permis à l'AASCA de sortir du territoire national pour participer à des tournois internationaux soit en Tunisie, Turquie, Jordanie et d'autre pays Mr Mohamed Gueddouche président de l'association, sonne l'alerte. Pour lui, le sport et pris en otage et qui tirent les ficelles.

Et Participe au tournoi au profit du Feu Kechamli Mokhtar a El Akaba 2019 puis aux championnat Arabes des vétérans en Jordanie 2023 et en 2025 en Tunisie.

#### Comment est née cette association ? Qu'est-ce qui a motivé sa création ?

L'idée de départ a été de dire qu'il faut fédérer les acteurs qui s'engagent dans des actions d'insertion par le sport pour donner une autre dimension à ce champ d'activité. Nous avons réuni tous les acteurs concernés par la problématique (villes, fédérations, entreprises et associations) pour créer un espace de dialogue nouveau qui n'existe nulle part sur ce sujet pourtant crucial.

Nous souhaitons porter collectivement une grande ambition pour la jeunesse par le sport à travers des actions fortes qui seront annoncées prochainement. Le sport ne sert pas qu'à faire des champions, il vise tout faire pour ressembler tous les acteurs du sport avec l'aide de tout le monde pour arriver.

#### Qu'est-ce que la performance sociale du sport ? Quel est le constat de départ ?

J'ai passé presque toute ma vie dans le monde du sport c'est pour cette raison que j'ai opté pour créer l'association A.ASCA 2015 mais il a été fondé en 2022 et concernant l'activité sportive et l'éducation, à valoriser des centaines d'acteurs, les pionniers de l'éducation par le sport, des acteurs de l'ombre qui réparent le pays par le sport.

Le parcours sportif dans le sport amateur a une grande valeur, on apprend à se connaître, à se fixer des objectifs, à travailler



l'un ensemble pour l'autre, à fabriquer du collectif. Mais un des gros problèmes est que ce parcours n'est pas ou peu financé ! Imaginez une école avec des professeurs bénévoles, ça ne tiendrait pas longtemps, eh bien c'est ce qui se passe dans le sport.

Dans un autre espace, toutes les entreprises parlent du savoir être, le sport est sans doute la première école de savoir-être.

Hélas, ce secteur fait face à une difficulté majeure : peu de gens connaissent les bons acteurs qui font des miracles dans nos villes. On en reste trop souvent à vanter les mérites des acteurs sans forcément les aider et les accompagner.

Un des principaux défis est de faire des clubs amateurs ou des associations des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Nous allons faire rapidement des propositions sur le sujet.

#### Quels sont les acteurs qui se distinguent sur la performance sociale du sport ?

Le projet du 2022 qui va accueillir les jeunes est les anciens sportif, Unis vers le sport à l'échelle national et international qui va suivre plus des footballeurs de haut niveau et les ex internationaux par an est typiquement ce qui peut faire le sport en matière d'inclusion avec des éducateurs sportifs de très grande qualité.

« La balle rond est à vous », projet porté par l'association AASCA National, qui va former des jeunes sans diplômes sur des métiers du sport. Roi sera sans doute un des grands projets portés par association qui servira de modèle par la suite.

Enfin, le projet porté par A.ASCA pour le sport autour du métier de coach d'insertion des jeunes permettra à des meilleurs d'éducateurs de faire évoluer leur métier et d'accompagner vers l'emploi des jeunes qui en sont éloignés.

Mais il y a partout en Algérie et dans l'international un nombre considérable

Nous allons également poursuivre. Pour l'année 2025, nous réunirons tous les membres pour définir la feuille de route de notre projet.

Mais attendez-vous à des projets très ambitieux dans leur forme, et surtout pour construire un grand programme de la performance sociale du sport dans notre pays. On ne peut plus négocier quand on parle d'éducation et d'inscriptions des jeunes

#### Le phénomène de la violence a refait surface, qu'en dites-vous ?

On est en train de combattre ce problème uniquement par le huis clos. Les causes de la violence sont multiples et connues. Il y a d'abord les déclarations incendiaires des dirigeants, qui influent sur le comportement des jeunes supporters, qui sont très faciles à manipuler.

Il y a ensuite la gestion des stades, une gestion parallèle imposée par des pseudo-supporters qui dictent leur loi. La meilleure solution pour nous pour se rapprocher de ces jeunes est d'aller directement dans les quartiers et discuter en toute franchise avec eux afin de pouvoir recenser leurs problèmes et leurs attentes.

Et ce n'est qu'à partir de là qu'on pourra élaborer un programme d'action. Cette jeunesse a besoin d'attention, mais aussi d'interlocuteurs qui savent l'écouter et la suivre dans son propre environnement et surtout une stratégie de prise en charge des jeunes avec des propositions concrètes pour lutter contre le sentiment de marginalisation», a déclaré M. Gueddouche, et de préciser encore : «Cet encadrement de la jeunesse doit se faire, notamment, par le biais d'éducateurs chargés d'orienter les jeunes et de découvrir des talents dans différents domaines afin de les aider à s'exprimer et à s'épanouir.»

A signaler que l'association A.ASCA a encouragé à prendre des résolutions pour participer à l'organisation des jeunes.

D'ailleurs, elle a ouvert des chantiers pour apprendre à des jeunes les techniques de restauration du bâtiment. «Aussi, je propose d'installer des cellules d'écoute et d'orientation des jeunes dans chaque quartier», a-t-il ajouté.

Ensuite, il a souligné qu'il ne peut nullement régler le problème de la violence ou autre problème des quartiers avec un simple tournoi sportif ou un concert de chants.

«Oui, c'est vrai c'est l'une des solutions, mais elle ne peut résoudre à elle seule la question. Je pense qu'il faut s'attaquer aux causes de ces problèmes, pas à leurs effets, parce que tout le monde doit être responsable.

Il existe une volonté pour bien faire, mais ça reste insuffisant», ajoutera le président de l'association.

#### Mais il faut impliquer les associations sportive ...

C'est vrai. Aujourd'hui, on a affaire à des viseurs qui enfilent les chasubles et partent à la chasse des arbitres, des joueurs adverses et des journalistes qui n'ont pas rédigé des articles dans le sens souhaité par le club.

Le club des supporters a un grand rôle à jouer quand il est élu, malheureusement il s'autoproclame chez nous.

Où va-t-on comme ça ?

Où sont la FAF et la Ligue dans tout ça et que font-elles pour remettre de l'ordre dans la maison ?

Le huis clos ne résout pas la violence.

On parle de professionnalisme avec des esprits d'amateurs.



d'acteurs qui font des choses puissantes avec le sport.

#### Pourquoi avoir créé cette association nationale ?

Les acteurs sportifs locaux sont aujourd'hui pour beaucoup en difficulté avec peu de perspectives de changer de modèle, et le projet subventionné est de moins en moins tenable. Les éducateurs sportifs, qui sont la cheville ouvrière du club, vivent pour beaucoup dans la précarité, sans formation professionnelle. Le sport professionnel doit demain participer à ce grand projet.

Il est indispensable d'agir vite en accompagnant ces acteurs de l'ombre qui s'engagent sur des enjeux prioritaires du pays comme l'insertion, la formation....

Ils n'ont pas de statut, ils sont très mal payés, leur formation professionnelle n'existe pas, alors que ce sont parmi les meilleurs éducateurs du monde. Il est temps de resserrer un lien fort avec le monde sportif professionnel qui s'est trop éloigné de ces acteurs clefs qui représentent la base même du sport.

Par exemple, les champions pourraient être plus présents au côté des éducateurs, certains pourraient développer de grands programmes pour la jeunesse.

Tout est à créer, tout est à écrire, ce qui ne s'écrit pas a peu de chance de se réaliser. Le champ est ouvert, mais il faut maintenant un très gros travail avec l'aide de tout le monde on va arriver inchallah.

#### Quels seront les premières missions de l'association ?

L'association vient d'être lancée, il faut créer une ambiance avec des gens engagés et motivés. Nous allons élargir le cercle des acteurs, lancer très rapidement un appel aux villes, entreprises, associations et fédérations, mais nous avons déjà beaucoup de demande.